

C-3

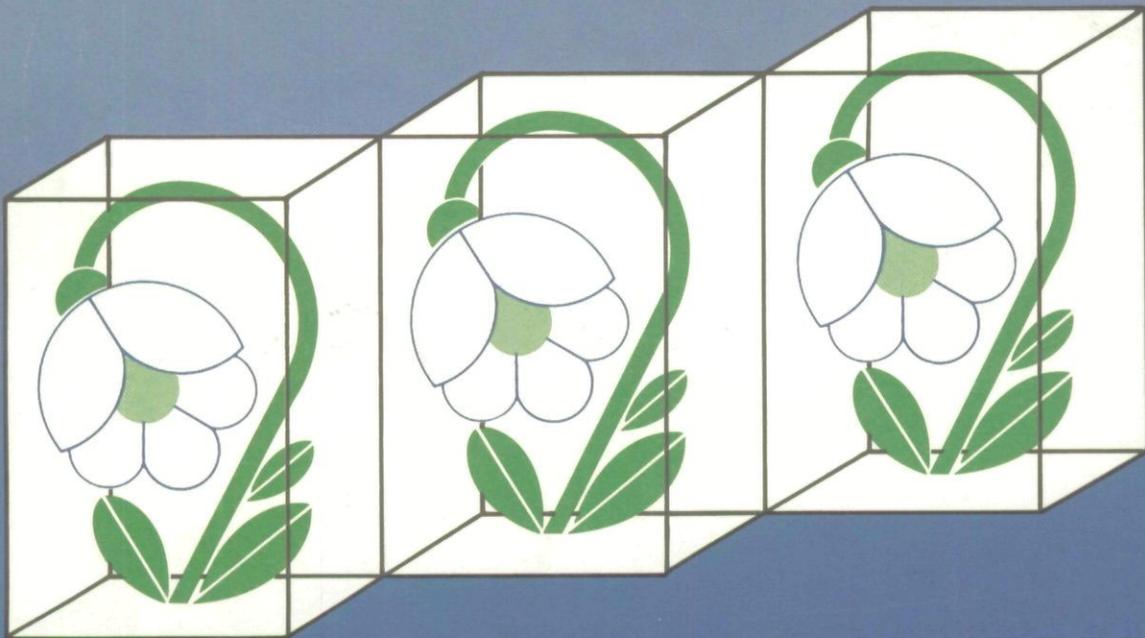
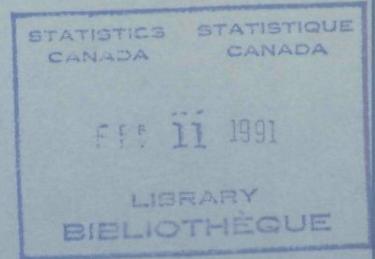
Catalogue 82-615

Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

4

Série thématique spéciale

Enquête sur la santé et les limitations d'activités



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Programme des enquêtes postcensitaires

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-2050) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-2011

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du bélinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto

Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada

Programme des enquêtes postcensitaires

4

Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

Série thématique spéciale
Enquête sur la santé et les limitations d'activités

ISSN 1180-4610

préparé par :

**Mylène Lavigne
Jean-Pierre Morin
Division des méthodes d'enquêtes sociales
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)**

Publication autorisée par le ministre
de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1991

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, au autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministère des Approvisionnements et Services Canada.

Janvier 1991

Prix : Canada : 35 \$
États-Unis : 42 \$ US
Autres pays : 49 \$ US

Catalogue 82-615, vol. 4

ISBN 0-660-54860-7

Ottawa

1010062283



Statistcs Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Lavigne, Mylène, 1963 -

Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

(Série thématique spéciale de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités; v. 4)

Titre de la p. de t. addit.: Leisure and lifestyles of persons with disabilities in Canada.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

ISBN 0-660-54860-7

CS82-615 v. 4

1. Handicapés -- Canada -- Loisirs.

2. Handicapés -- Canada -- Moeurs et coutumes.

3. Handicapés -- Canada -- Statistiques.

I. Morin, Jean-Pierre, 1957 -

II. Programme des enquêtes postcensitaires (Canada).

III. Titre.

IV. Titre: Leisure and lifestyles of persons with disabilities in Canada.

V. Collection

HV1559.C2 L44 1991 305.9'0816 C91-098002-0F

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- néant ou zéro.
- nombre infime c'est-à-dire que la variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation) est supérieure à 25 %.
- * variance d'échantillonnage élevée (coefficient de variation compris entre 16,5 % et 25 %); utiliser avec prudence.

Également disponible sur cassette.

Avant-propos

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA), menée en 1986 et en 1987, brosse un portrait détaillé des personnes ayant une incapacité au Canada. L'ESLA a été réalisée auprès des personnes ayant une incapacité vivant dans un ménage ou dans un établissement de santé.

Le présent rapport fait partie de la **Série thématique spéciale**, laquelle effectue un survol de nombreux sujets abordés dans le cadre de l'ESLA. Les rapports de cette série ont été rédigés par des experts de Statistique Canada et de l'extérieur dans un langage non technique et renferment des tableaux et des graphiques simples.

Le présent rapport, intitulé «**Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada**», est le quatrième de la série, qui en compte neuf. On y met en relief les loisirs et les habitudes de vie des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage. Ce rapport a été rédigé par M. Jean-Pierre Morin et M^{me} Mylène Lavigne, de la Division des méthodes d'Enquêtes sociales de Statistique Canada, Ottawa (Ontario).

Je tiens à remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel de Statistique Canada chargé de diriger et de produire la série.

Nous espérons non seulement que les rapports de la **Série thématique spéciale** fourniront aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information très utile sur la situation à laquelle font face les personnes ayant une incapacité, mais qu'ils les inciteront également à entreprendre de nouvelles recherches dans ce domaine.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Table des matières

	Page
Faits saillants	1
1. Introduction	3
2. Activités culturelles	4
3. Activités physiques	13
4. Consommation de tabac	22
5. Consommation d'alcool	28
6. Habitudes alimentaires	36
7. Réseau de soutien	42
Annexes	
A. Questionnaire de l'ESLA	A-1
B. Plan d'échantillonnage	B-1
C. Définitions	C-1
D. Produits et publications de l'ESLA	D-1
E. Bibliographie	E-1
Tableau	
1. Pourcentage des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à certaines activités culturelles à la maison, Canada	5
2. Pourcentage des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à certaines activités culturelles à l'extérieur du domicile, Canada	7

Tableau (suite)

3.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui s'adonnent à une activité culturelle à l'extérieur du domicile au moins une fois par mois selon l'âge, Canada	8
4.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui s'adonnent à une activité culturelle à l'extérieur du domicile au moins une fois par mois selon la gravité de l'incapacité, Canada	8
5.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile et l'âge, Canada	9
6.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la satisfaction quant à leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile et la gravité de l'incapacité, Canada	10
7.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui se disent insatisfaites de la fréquence de leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile, selon l'âge et les obstacles les empêchant de participer davantage, Canada	11
8.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et le sexe, Canada, provinces et territoires	14
9.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et la gravité de l'incapacité, Canada	17
10.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à la participation à des activités physiques et l'âge, Canada	18
11.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à la participation à des activités physiques et la gravité de l'incapacité, Canada	18
12.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui se disent insatisfaites quant à la fréquence de leur participation à des activités physiques, selon l'âge et les obstacles les empêchant de participer davantage à des activités physiques, Canada	19

Tableau (suite)

13.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur, l'âge et le sexe, Canada	23
14.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur, l'âge et le degré de gravité de l'incapacité, Canada	24
15.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur et le niveau de scolarité, Canada	25
16.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur et le revenu total, Canada	26
17.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur, l'âge et le sexe, Canada	29
18.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur et la gravité de l'incapacité, Canada	30
19.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur et le revenu total, Canada	31
20.	Proportions de buveurs réguliers constatées par l'ESG et l'ESLA, selon le sexe et l'âge, Canada	34
21.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la qualité des habitudes alimentaires, l'âge et le sexe, Canada	37
22.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la qualité des habitudes alimentaires et le revenu total, Canada	38
23.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et l'âge, Canada	39
24.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon la qualité des habitudes alimentaires, Canada	40
25.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon le revenu total, Canada	41

Tableau (fin)

26.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon la gravité de l'incapacité, Canada	41
27.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de dépendance envers l'aide d'autrui, le sexe, l'âge et le type d'activité, Canada	45
28.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon l'aide requise pour s'occuper de ses soins personnels, le sexe et l'âge, Canada	48
29.	Personnes de 15 ans et plus recevant l'aide d'autrui pour accomplir leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé selon la source de l'aide reçue, l'âge et l'activité, Canada	50
30.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le nombre de personnes dans le ménage et la gravité de l'incapacité, Canada	51
31.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la structure du ménage et la gravité de l'incapacité, Canada	52
32.	Comparaison entre les personnes ayant une incapacité et la population totale selon le nombre de personnes dans le ménage, le sexe et l'âge, Canada	53
33.	Comparaison entre les personnes ayant une incapacité et la population totale selon la structure du ménage, le sexe et l'âge, Canada	54

Graphiques

1.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui consacrent au moins une heure par semaine à des activités culturelles à la maison, selon la gravité de l'incapacité, Canada	6
2.	Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et l'âge, Canada	16
3.	Proportion des fumeurs actuels (réguliers et occasionnels) au sein des groupes d'âge selon l'ESG, l'EPSC et l'ESLA, Canada	27
4.	Comparaison des buveurs actuels selon les pourcentages de l'ESG et de l'ESLA, l'âge et le sexe, Canada	32

Graphiques (fin)

5. Proportions de buveurs constatées par l'ESG et l'ESLA, selon le niveau de scolarité, Canada 33

6. Pourcentage de personnes ayant une incapacité (ESLA) et de l'ensemble des Canadiens (ESG) de 55 ans et plus recevant de l'aide pour accomplir leurs activités quotidiennes selon le sexe, Canada . . . 56

Faits saillants

- Près de 98 % des 2 794 550 adultes canadiens ayant une incapacité passent au moins une heure par semaine à regarder la télévision, à écouter la radio ou des disques ou à lire. La majorité d'entre eux consacrent plus de sept heures par semaine à ces activités.
- Quarante-huit pour cent (48 %) des Canadiens de 15 ans et plus ayant une incapacité ne font pas d'activité physique pendant leurs heures de loisir. Les personnes «actives» sont beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, chez les adultes canadiens ayant une incapacité que chez les adultes canadiens en général. Toutefois, 30 % d'entre elles disent faire de l'activité physique au moins trois fois par semaine.
- Un peu plus de 33 % des adultes ayant une incapacité sont des fumeurs; ce pourcentage est pratiquement identique à celui obtenu récemment auprès de la population adulte canadienne lors d'enquêtes menées par Statistique Canada.
- Au Canada, les jeunes adultes ayant une incapacité sont plus susceptibles de fumer que les jeunes adultes en général; l'écart est toutefois négligeable chez les personnes âgées.
- Selon les estimations, 43 % des personnes ayant une incapacité, comparativement à 63 % de l'ensemble de la population, consomment de l'alcool au moins une fois par mois; la répartition varie grandement selon le sexe et l'âge. À peine 5 % des personnes ayant une incapacité boivent «régulièrement», c'est-à-dire qu'elles prennent au moins une consommation par jour.
- La consommation d'alcool augmente avec le revenu et la scolarité, tendance contraire à celle de l'usage du tabac. Ces tendances ressemblent à celles observées au sein de l'ensemble de la population.
- Près de 44 % des personnes ayant une incapacité jugent leurs habitudes alimentaires «excellentes ou très bonnes», tandis que 50 % les estiment «bonnes ou passables» et que 5 % les croient «mauvaises».
- Les Canadiens ayant une incapacité ont tendance à vivre dans de plus petits ménages (qui comptent moins de membres) que les Canadiens en général. Chez les uns et les autres, la taille du ménage diminue considérablement avec l'âge et varie grandement selon le sexe, en particulier chez les personnes âgées. Dans l'ensemble, 19 % des personnes ayant une incapacité vivent seules.

- Environ 46 % des personnes ayant une incapacité ont besoin d'aide pour accomplir de gros travaux ménagers, alors que 23 % d'entre elles ont besoin d'aide pour magasiner, 22 %, d'aide pour faire leur entretien ménager, 14 %, d'aide pour gérer leurs finances personnelles et, enfin, 12 %, d'aide pour préparer leurs repas. Le besoin d'aide augmente avec l'âge et peut varier selon le sexe suivant le type d'activité. L'aide provient habituellement d'un conjoint ou d'un parent.

1. Introduction

Vous trouverez dans le présent rapport thématique spécial des données recueillies lors de l'**Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA)**. Cette enquête menée auprès des personnes ayant une incapacité a permis de recueillir de l'information sur les ménages à l'automne de 1986 et sur les établissements de santé au printemps de 1987. L'ESLA s'inscrit dans l'effort continu que déploie Statistique Canada en vue de monter et de maintenir une base de données nationale sur l'incapacité.

L'ESLA vise les personnes qui ont une incapacité physique ou un désordre psychologique et qui, au recensement de 1986, vivaient au Canada. Font partie de ce groupe les résidents des provinces et des deux territoires, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les résidents permanents de la plupart des logements collectifs et des établissements de santé. Le détail du plan d'échantillonnage est présenté à la rubrique du même nom de la présente étude.

Des données ont été recueillies relativement à la nature et la gravité de l'incapacité ainsi qu'aux obstacles que doivent surmonter les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

En 1986, selon cette enquête, le Canada comptait 3,3 millions de personnes ayant une incapacité, dont 92 % vivaient dans un ménage.

Personnes ayant une incapacité selon le lieu de résidence et l'âge

	Personnes ayant une incapacité		
	Total	Vivant dans un ménage	Vivant dans un établissement
Tous les âges	3 316 870	3 069 595	247 275
Moins de 15 ans	277 445	275 045	2 395
15 ans et plus	3 039 430	2 794 550	244 880

Le présent rapport, intitulé «**Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada**», constitue le quatrième d'une série de neuf rapports. On y met en relief les loisirs et les habitudes de vie des 2 794 550 personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage. Les réponses aux sections C et H fournies par les adultes qui ont rempli le questionnaire ont servi à la rédaction de ce rapport. On trouve ces deux sections à l'annexe A.

2. Activités culturelles

Introduction

L'enquête sur la santé et les limitations d'activités a recueilli des données en ce qui a trait à la participation à des activités culturelles à la maison ou à l'extérieur du domicile. Ces données s'avèrent utiles pour bien évaluer la qualité de vie dont jouissent les personnes ayant une incapacité. Les questions H1 à H4 (voir à l'annexe A) se rapportaient à quatre activités culturelles spécifiques auxquelles on s'adonne à la maison et à huit activités pratiquées à l'extérieur du domicile. Veuillez noter que le terme «culturel» est à prendre au sens large et inclut des activités telles que parler au téléphone, visiter des amis, faire des achats, etc. Les données recueillies nous renseignent sur la fréquence de participation ainsi que sur les obstacles auxquels ont à faire face les personnes qui souhaiteraient participer plus souvent à des activités culturelles.

Faits saillants

- Les activités culturelles les plus populaires à la maison sont «regarder la télévision, écouter la radio ou des disques ou lire».
- Rendre visite à des parents ou à des amis est l'activité culturelle à l'extérieur du domicile la plus populaire, suivie de près par le magasinage.
- La majorité des adultes ayant une incapacité sont satisfaits de la fréquence de leurs activités culturelles à l'extérieur du domicile.
- L'incapacité de faire physiquement plus d'activités culturelles est l'obstacle rencontré le plus fréquemment chez les adultes ayant une incapacité qui se disent insatisfaits de la fréquence de leurs activités culturelles.

Résultats

Dans l'ensemble, près de 98 % des 2 794 550 adultes ayant une incapacité regardent la télévision, écoutent la radio ou des disques, ou lisent au moins une heure par semaine. La majorité d'entre eux s'adonnent à ces activités plus de 7 heures par semaine. Environ 72 % de la population adulte ayant une incapacité parle au téléphone au moins une heure par semaine, 57 % consacre au moins une heure par semaine aux activités artisanales ou artistiques, au jardinage ou à d'autres passe-temps et 82 % participe au moins une heure par semaine à des activités sociales avec la famille ou des amis.

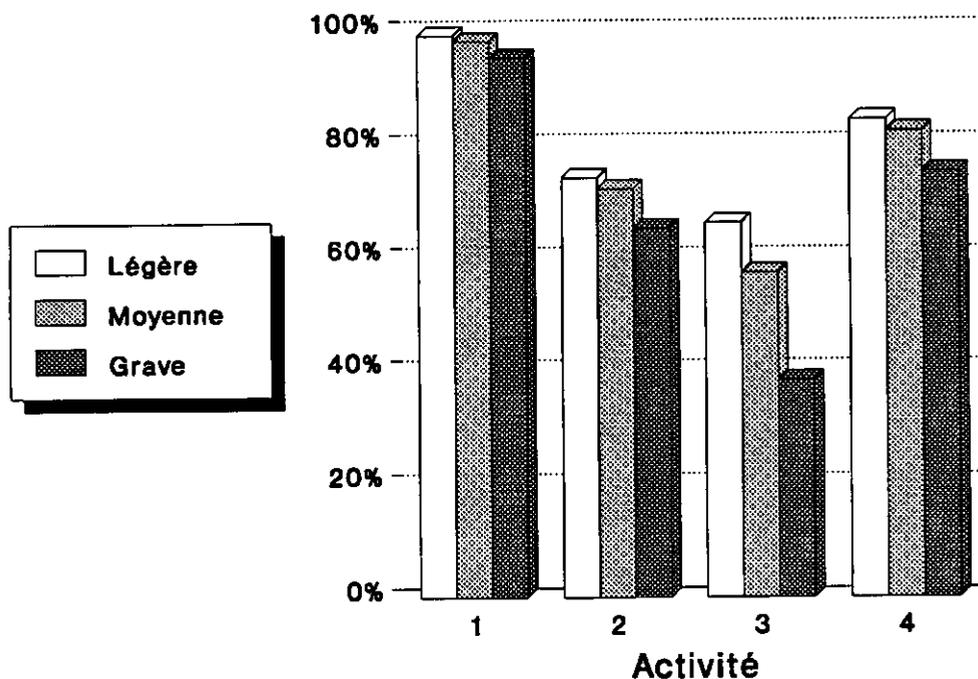
En général, ces activités de loisir se font de 1 à 7 heures par semaine (tableau 1). On n'a observé toutefois aucune différence marquée entre les différents groupes d'âge pour ces activités même si les plus jeunes tendent à les pratiquer avec une fréquence supérieure à celle de leurs aînés.

Tableau 1. Pourcentage des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à certaines activités culturelles à la maison, Canada

Activité culturelle	Fréquence hebdomadaire			
	Aucune activité culturelle	1 à 7 heures	8 heures ou plus	Non déclaré
	%			
Regarder la télévision, écouter la radio, des disques ou lire	2,1	28,0	69,7	0,3
Parler au téléphone	28,0	64,3	7,4	0,3
Activités artistiques ou artisanales, jardinage ou autres passe-temps	42,5	38,0	19,2	0,4
Activités sociales avec la famille ou des amis	18,0	60,4	21,3	0,3

Comme l'indique le graphique 1, le pourcentage des adultes ayant une incapacité qui participent à des activités culturelles à la maison diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité. Cela est particulièrement vrai pour tout ce qui touche les arts, l'artisanat, le jardinage et les autres passe-temps.

Graphique 1. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui consacrent au moins une heure par semaine à des activités culturelles à la maison, selon la gravité de l'incapacité, Canada



Activité 1: Regarder la télévision, écouter la radio, des disques ou lire;

Activité 2: Parler au téléphone;

Activité 3: Activités artistiques ou artisanales, jardinage ou autres passe-temps;

Activité 4: Activités sociales avec la famille ou des amis.

Rendre visite à des amis ou à de la famille et magasiner sont les activités culturelles à l'extérieur du domicile que privilégient les personnes ayant une incapacité. Plus de 80 % des personnes ayant une incapacité s'adonnent à ces activités au moins une fois par mois (voir tableau 2). Le pourcentage de la population qui dit participer à des activités culturelles d'une à quatre fois par mois est supérieur au pourcentage de celles qui s'y adonnent cinq fois ou plus.

Tableau 2. Pourcentage des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à certaines activités culturelles à l'extérieur du domicile, Canada

Activité culturelle	Fréquence hebdomadaire			
	Jamais	1 à 4 fois	5 fois ou plus %	Non déclaré
Rendre visite à des amis ou des parents	12,7	56,3	30,5	0,5
Assister à des événements sportifs, des concerts, des pièces de théâtre ou des projections de film	65,9	28,1	5,5	0,5
Visiter des musées, des lieux historiques, des bibliothèques ou des galeries d'art	77,4	19,6	2,0	1,0
Suivre des cours, participer à des séminaires	88,6	7,8	2,5	1,1
Magasiner	16,0	51,1	32,3	0,6
Assister à des manifestations religieuses ou faire du bénévolat	55,6	31,6	12,1	0,7
Visiter des parcs nationaux ou provinciaux	77,5	20,1	1,7	0,7
Autres activités, par exemple aller au bingo, faire partie d'un club, jouer aux cartes	66,1	24,4	8,8	0,7

Comme l'indique le tableau 3, la proportion de la population adulte ayant une incapacité qui s'adonne à des activités culturelles à l'extérieur du domicile diminue au fur et à mesure qu'elle vieillit, et ce à divers degrés selon le genre d'activité. Les activités religieuses font toutefois exception. Dans la même veine, le tableau 4 montre que la participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité.

Tableau 3. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui s'adonnent à une activité culturelle à l'extérieur du domicile au moins une fois par mois selon l'âge, Canada

Activité culturelle	Tous les âges	Âge			
		15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
Total des personnes ayant une incapacité	2 794 550	181 325	623 790	962 525	1 026 915
% qui ont indiqué...					
Rendre visite à des amis	86,8	94,9	93,5	87,3	81,0
Assister à des événements sportifs	33,6	68,3	52,9	29,7	19,4
Visiter des musées	21,5	29,2	28,2	20,5	16,9
Suivre des cours	10,3	22,7	22,1	7,7	3,3
Magasiner	83,4	88,6	88,2	86,1	77,1
Assister à des activités religieuses	43,8	36,3	42,4	43,6	46,0
Visiter des parcs	21,8	32,9	32,5	20,7	14,3
D'autres activités	33,2	40,1	34,4	32,3	32,0

* * * *

Tableau 4. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui s'adonnent à une activité culturelle à l'extérieur du domicile au moins une fois par mois selon la gravité de l'incapacité, Canada

Activité	Tous les degrés de gravité	Gravité		
		Légère	Moyenne	Grave
Total des personnes ayant une incapacité	2 794 550	1 286 160	964 880	543 510
% qui ont indiqué...				
Rendre visite à des amis	86,8	92,1	87,9	72,6
Assister à des événements sportifs	33,6	44,6	29,4	15,0
Visiter des musées	21,5	27,3	19,9	10,4
Suivre des cours	10,3	14,0	9,0	3,6
Magasiner	83,4	90,1	85,2	64,5
Assister à des activités religieuses	43,8	48,8	43,5	32,3
Visiter des parcs	21,8	27,2	20,3	11,3
D'autres activités	33,2	37,8	33,3	22,0

Le tableau 5 nous renseigne quant à la satisfaction des adultes ayant une incapacité qui s'adonnent à des activités culturelles à l'extérieur du domicile selon divers groupes d'âge. Près de 67 % des adultes ayant une incapacité se disent satisfaits. C'est chez les 25 à 44 ans que l'on trouve le plus faible pourcentage de personnes ayant une incapacité satisfaites de leur participation à ce type d'activités, soit 57 %. À l'exclusion de ce groupe d'âge, le pourcentage des personnes ayant une incapacité qui se disent satisfaites augmente avec l'âge; il est de 61 % chez les personnes ayant une incapacité âgées de 15 à 24 ans, de 65 % chez celles qui ont de 45 à 64 ans et de 75 % chez celles de 65 ans et plus.

Tableau 5. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile et l'âge, Canada

Âge	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Degré de satisfaction quant à la participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile		
		Satisfaits	Aimerait en faire davantage %	Non déclaré
Tous les âges	2 794 550	66,7	32,9	0,4
15 à 24 ans	181 325	60,7	38,9	0,5*
25 à 44 ans	623 790	57,3	42,5	0,2*
45 à 64 ans	962 525	64,9	34,4	0,7
65 ans et plus	1 026 915	75,1	24,6	0,3

Il ressort du tableau 6 que plus leur incapacité est grave, moins les personnes ayant une incapacité seront satisfaites de leur participation à des activités culturelles. Il faut toutefois noter que, malgré la gravité de leur incapacité, qu'elle soit légère, moyenne ou grave, la plupart d'entre elles sont satisfaites de la fréquence à laquelle elles font des activités culturelles; le pourcentage est de 74 % chez celles ayant une incapacité légère, de 66 % chez celles ayant une incapacité moyenne et de 51 % chez celles dont l'incapacité est grave.

Tableau 6. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la satisfaction quant à leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile et la gravité de l'incapacité, Canada

Degré de gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Satisfaction quant à la participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile		
		Satisfaits	Aimeraient en faire davantage %	Non déclaré
Tous les âges	2 794 550	66,7	32,9	0,4
Légère	1 286 160	73,6	25,9	0,6
Moyenne	964 880	66,1	33,7	0,2
Grave	543 510	51,4	48,3	0,3*

Bien que les tableaux ne figurent pas dans ce rapport, on constate que :

- Le revenu des personnes ayant une incapacité n'a aucune incidence sur le degré de satisfaction quant à la participation à des activités culturelles
- Soixante-neuf pour cent (69 %) des adultes ayant une incapacité et vivant à la campagne sont satisfaits de leur participation à des activités culturelles, comparativement à 66 % de leurs homologues urbains.

Enfin, il est intéressant de se pencher à nouveau sur les données concernant les obstacles auxquels font face les adultes ayant une incapacité qui déclarent être insatisfaits de la fréquence de leur participation à des activités culturelles. Le tableau 7 nous renseigne justement sur les obstacles qui empêchent les personnes ayant une incapacité, selon leur âge, de participer davantage à ce genre d'activités. L'obstacle le plus souvent cité chez les adultes ayant une incapacité qui se disent insatisfaits de la fréquence de leurs activités culturelles est l'incapacité physique d'en faire davantage (55 %). On remarque également que cet obstacle devient de plus en plus présent avec l'âge et la gravité de l'incapacité.

De tous les adultes ayant une incapacité, 28 % ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas participer à des activités culturelles à cause des coûts élevés qui s'y rattachent. La proportion de la population qui cite cet obstacle est à peu près la même chez les 15 à 24 ans, les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans, soit 32 %, 32 % et 31 % respectivement. Mais elle chute à 17 % chez les personnes de 65 ans et plus.

Tableau 7. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui se disent insatisfaites de la fréquence de leur participation à des activités culturelles à l'extérieur du domicile, selon l'âge et les obstacles les empêchant de participer davantage, Canada

Obstacle ¹	Âge				
	Tous les âges	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre total des adultes désirant participer davantage à des activités	920 345	70 500	265 210	331 550	253 085
% déclarant les obstacles suivants...					
A besoin de l'aide de quelqu'un	10,9	10,2	6,6	8,0	19,5
A besoin d'appareils spéciaux	3,1	1,5*	1,6	3,1	5,3
Moyens de transport inadéquats	9,4	13,4	6,6	7,9	13,4
Lieu des activités trop éloigné	13,2	11,5	12,5	12,7	15,0
Installations non adaptées	7,0	9,7	5,6	6,6	8,2
Incapables physiquement d'en faire plus	54,9	33,9	43,4	58,5	68,1
Coût trop élevé	27,6	32,4	32,1	30,7	17,3
Autre	29,0	38,8	38,3	27,9	17,8

¹ L'addition des pourcentages ne donne pas 100 %, car certains répondants ont indiqué plus d'un obstacle.

Comparaison et discussion des résultats

La participation à des activités culturelles constitue un indicateur important du bien-être des individus. On constate que la majorité des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité était satisfaite de la fréquence de leur participation à des activités culturelles. Cependant, l'insatisfaction croît avec la gravité de l'incapacité et l'obstacle prédominant à la satisfaction est l'incapacité physique d'en faire davantage.

Malheureusement, il est difficile de comparer les résultats obtenus pour les Canadiens de 15 ans et plus ayant une incapacité à ceux de l'ensemble des Canadiens du même âge. Aucun résultat d'enquête antérieure n'est réellement comparable. Il y a bien eu l'Enquête sur l'exercice physique et les activités récréatives physiques et sportives, mais elle date d'octobre 1976. On ne peut malheureusement tenir compte de ces résultats, sauf peut-être comme ligne directrice pour certaines activités. Il y a aussi l'Enquête pilote sur l'emploi du temps des Canadiens de 1981. Bien qu'il ne soit pas possible de généraliser et d'appliquer les résultats de cette enquête à l'ensemble de la population canadienne, les données qu'on y trouve nous renseignent sur certaines activités.

Ainsi, à l'aide de ces deux enquêtes, on peut présumer que le groupe d'activités culturelles à la maison «regarder la télévision, écouter la radio ou des disques ou lire» est aussi populaire auprès des Canadiens de 15 ans et plus qu'auprès de ceux ayant une incapacité. L'enquête d'octobre 1976 montre que rendre visite à des parents ou à des amis est également l'une des activités culturelles à l'extérieur du domicile les plus populaires au sein de la population adulte canadienne. Malheureusement, on ne peut affirmer que la population totale s'adonne plus souvent à certaines activités que les adultes ayant une incapacité ou l'inverse.

3. Activités physiques

Introduction

Les données sur les activités physiques ont été recueillies au moyen des questions 5 à 8 de la section H du questionnaire de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Les questions se rapportaient aux activités physiques, sports ou exercices auxquels se livrent les adultes ayant une incapacité pendant leurs loisirs, par exemple la marche, le jogging, la natation ou la bicyclette. Les renseignements recueillis portent non seulement sur la fréquence de leur participation mais également sur le désir de participer à plus d'activités physiques. Nous avons demandé aux personnes ayant une incapacité qui souhaitaient faire plus d'activités physiques de nous indiquer les obstacles (trois ou plus) les empêchant d'en faire davantage.

Faits saillants

- Environ 48 % des adultes ayant une incapacité ne participent jamais à des activités physiques.
- Des adultes ayant une incapacité, 30 % admettent faire de l'activité physique 3 fois ou plus par semaine.
- On n'observe aucune différence marquée entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la participation à des activités physiques.
- La proportion des personnes ayant une incapacité qui ne pratiquent aucune activité physique augmente avec l'âge et la gravité de l'incapacité mais diminue avec le niveau de scolarité.
- La proportion des adultes ayant une incapacité qui ne pratiquent aucune activité physique atteint son niveau le plus élevé à Terre-Neuve et son niveau le plus bas en Colombie-Britannique.
- La plupart des adultes ayant une incapacité déclarent être satisfaits de la fréquence de leur participation à des activités physiques.
- L'incapacité physique d'en faire davantage est l'obstacle que signalent le plus souvent les adultes ayant une incapacité qui disent ne pas participer à des activités physiques assez fréquemment.

Résultats

Trente pour cent (30 %) des adultes font de l'activité physique trois fois par semaine ou plus, 14 %, une ou deux fois par semaine, 7 %, moins d'une fois par semaine et 48 % n'en font jamais. Les différences entre les hommes et les femmes sont très peu marquées. Cependant, on constate que 45 % des hommes ne font aucune activité physique, comparativement à 51 % des femmes (tableau 8).

L'étude de la fréquence d'activités physiques par province ou territoire révèle que c'est à Terre-Neuve que l'on trouve le plus grand pourcentage de personnes ne faisant aucune activité physique (62 %) et en Colombie-Britannique que l'on trouve le plus faible pourcentage de telles personnes (36 %). On remarque aussi que, parmi ceux qui pratiquent des activités physiques, 41 % le font trois fois ou plus par semaine en Colombie-Britannique, comparativement à 16 % à Terre-Neuve.

Tableau 8. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et le sexe, Canada, provinces et territoires

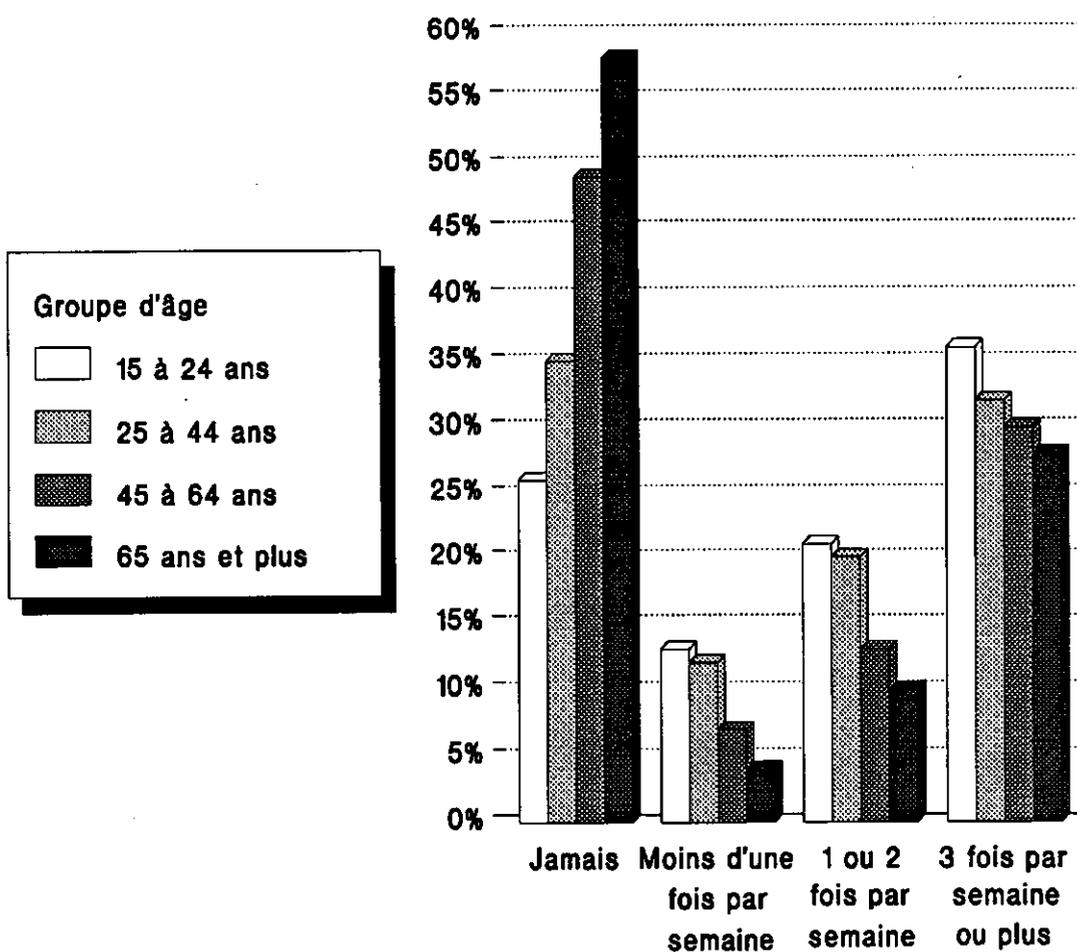
Sexe/ province	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Fréquence de participation à des activités physiques				
		Jamais	Moins d'une fois par semaine	1 ou 2 fois par semaine %	3 fois par semaine ou plus	Non dé- claré
Les deux sexes						
Canada	2 794 550	47,9	7,2	14,1	29,7	1,1
Terre-Neuve	61 865	62,3	7,2	13,7	16,3	0,6*
Île-du-Prince-Edouard	16 295	49,4	7,5	13,3	29,2	--
Nouvelle-Écosse	128 175	50,6	8,6	13,4	26,7	0,7*
Nouveau-Brunswick	93 360	46,9	8,2	14,5	29,7	0,6*
Québec	599 545	55,4	5,5	15,0	23,3	0,8
Ontario	1 069 140	49,3	7,5	12,5	29,0	1,6
Manitoba	136 115	41,3	6,8	15,7	35,1	1,1
Saskatchewan	116 715	43,5	6,3	14,4	35,3	0,6
Alberta	228 885	39,9	8,2	18,6	32,7	0,5
Colombie-Britannique	339 200	35,9	8,0	14,2	40,7	1,1
Yukon	1 695	38,9	7,4*	16,8	33,0	--
Territoires du Nord-Ouest	3 555	58,2	--	8,7*	29,8	--

.../suite

Tableau 8. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et le sexe, Canada, provinces et territoires (fin)

Sexe/ Province	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Fréquence de participation à des activités physiques				
		Jamais	Moins d'une fois par semaine	1 ou 2 fois par semaine %	3 fois par semaine ou plus	Non dé- claré
Hommes						
Canada	1 326 305	44,5	7,6	14,6	32,0	1,4
Terre-Neuve	30 180	57,0	6,2	13,6	22,3	--
Île-du-Prince-Édouard	7 610	51,1	7,0*	11,3	30,4	--
Nouvelle-Écosse	60 645	51,5	8,6	11,8	27,5	--
Nouveau-Brunswick	44 655	44,2	7,9	13,7	33,7	--
Québec	278 205	51,5	5,6	16,7	25,9	--
Ontario	506 155	45,1	8,5	13,3	30,7	2,4
Manitoba	62 265	39,0	7,7	15,0	36,9	1,3*
Saskatchewan	57 420	39,9	6,2	13,7	39,5	0,6*
Alberta	109 885	38,7	8,4	18,0	34,6	--
Colombie-Britannique	166 575	33,0	7,8	14,9	43,1	1,2
Yukon	1 050	31,9	--	21,0	34,3	--
Territoires du Nord-Ouest	1 660	65,7	--	--	22,9*	--
Femmes						
Canada	1 468 245	50,9	6,9	13,6	27,7	0,9
Terre-Neuve	31 690	67,4	8,0	13,7	10,5	--
Île-du-Prince-Édouard	8 685	48,0	8,1	15,1	28,2	--
Nouvelle-Écosse	67 530	49,8	8,6	14,8	26,1	0,7*
Nouveau-Brunswick	48 705	49,3	8,6	15,2	26,1	0,7*
Québec	321 345	58,8	5,5	13,5	21,1	1,1
Ontario	562 985	53,1	6,7	11,8	27,5	0,9
Manitoba	73 850	43,2	6,1	16,3	33,5	0,9*
Saskatchewan	59 295	46,9	6,3	15,1	31,1	0,6*
Alberta	119 000	41,0	8,1	19,2	31,0	0,7*
Colombie-Britannique	172 630	38,8	8,2	13,6	38,4	1,1
Yukon	650	50,0	--	--	30,8*	--
Territoires du Nord-Ouest	1 895	51,7	--	--	35,6	--

Graphique 2. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et l'âge, Canada



Comme l'indique le graphique 2, l'activité physique diminue avec l'âge. La proportion des personnes ayant une incapacité qui ne font pas d'activité physique augmente considérablement d'un groupe d'âge à l'autre. On ne constate pas de différence marquée entre les hommes et les femmes au sein des groupes d'âge, sauf pour les personnes âgées de 65 ans et plus. En effet, dans ce groupe, 63 % des femmes ayant une incapacité ne participent à aucune activité physique, comparativement à 52 % de leurs homologues masculins. Trente-deux pourcent (32 %) des hommes ayant une incapacité s'adonnent à des activités physiques plus de deux fois par semaine, comparativement à 24 % de leurs homologues féminins. On remarque cependant qu'au sein du groupe des 15 à 24 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à faire de l'activité physique.

Le tableau 9 fait ressortir que l'activité physique diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité. La proportion des personnes ayant une incapacité qui ne participent à aucune activité physique augmente considérablement selon la gravité de l'incapacité; elle est de 38 % chez les personnes ayant une incapacité légère, de 49 % chez celles ayant une incapacité moyenne et de 69 % chez celles ayant une incapacité grave.

Tableau 9. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la fréquence de participation à des activités physiques et la gravité de l'incapacité, Canada

Degré de gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Fréquence de participation à des activités physiques				
		Jamais	Moins d'une fois par semaine	1 ou 2 fois par semaine	3 fois par semaine ou plus	Non déclaré
Total	2 794 550	47,9	7,2	14,1	29,7	1,1
Légère	1 286 160	38,2	8,0	17,9	34,3	1,7
Moyenne	964 880	49,1	7,5	12,7	30,0	0,7
Grave	543 510	68,5	4,8	7,7	18,4	0,5

Comme l'illustre le tableau 10, plus on vieillit, plus on est satisfait de la fréquence de sa participation à des activités physiques. Au tableau 11, on voit que cette satisfaction diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité. On remarque cependant que, de façon générale, un bon nombre d'adultes ayant une incapacité (soit 64 %) sont satisfaits de leur participation à des activités physiques.

Tableau 10. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à la participation à des activités physique et l'âge, Canada

Âge	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Degré de satisfaction quant à la participation à des activités physiques		
		Satisfaits	Aimeraient en faire davantage %	Non déclaré
Tous les âges	2 794 550	64,4	35,3	0,4
15 à 24 ans	181 325	49,7	49,8	0,5*
25 à 44 ans	623 790	49,2	50,2	0,6
45 à 64 ans	962 525	63,6	36,1	0,4
65 ans et plus	1 026 915	76,9	22,9	0,3

* * * *

Tableau 11. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de satisfaction quant à la participation à des activités physiques et la gravité de l'incapacité, Canada

	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Degré de satisfaction quant à la participation à des activités physiques		
		Satisfaits	Aimeraient en faire davantage %	Non déclaré
Total	2 794 550	64,4	35,3	0,4
Légère	1 286 160	69,0	30,5	0,5
Moyenne	964 880	62,4	37,3	0,3
Grave	543 510	56,9	42,8	0,3

Il ressort du tableau 12 que les personnes ayant une incapacité qui se disent insatisfaites de la fréquence de leur participation à des activités physiques citent le plus souvent (65 %) l'incapacité physique d'en faire davantage comme principal obstacle à cette participation. Suivent de près les réponses «autres obstacles» (24 %) et «coût trop élevé» (17 %). Quant aux autres catégories, elles n'ont été indiquées que par moins de 10 % des personnes ayant une incapacité. L'incapacité physique d'en faire davantage augmente avec l'âge.

Tableau 12. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité qui se disent insatisfaites quant à la fréquence de leur participation à des activités physiques, selon l'âge et les obstacles les empêchant de participer davantage à des activités physiques, Canada

Obstacle ¹	Âge				
	Tous les âges	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
Total des adultes ayant une incapacité qui se disent insatisfaites quant à la fréquence de leur participation à des activités physiques	985 300	90 300	313 295	347 025	234 675
% indiquant les obstacles suivants :					
Timide, mal à l'aise	6,9	8,2	9,0	5,8	5,0
Manque de soutien familial	2,9	2,7	3,4	2,2	3,5
Absence d'installations à proximité	9,8	15,5	11,2	7,5	9,1
Installations non adaptées	5,6	8,9	5,6	5,4	4,4
Transport inadéquat	5,0	7,6	4,3	4,2	6,0
Incapable physiquement d'en faire plus	64,9	49,4	52,3	69,6	80,7
Coût trop élevé	16,5	23,4	21,5	15,9	7,9
Autre	24,1	26,4	32,8	23,1	13,1

1 L'addition des pourcentages ne donne pas 100 %, car certains répondants ont indiqué plus d'un obstacle.

Comparaison et discussion des résultats

Les résultats sur la fréquence de l'activité physique dépendent dans une grande mesure de la définition utilisée. Dans l'Enquête Condition Physique Canada de 1981, on a défini la fréquence d'activité physique comme suit :

Personne active : quelqu'un qui participe à une activité sportive ou de conditionnement physique pendant au moins 3 heures par semaine et au moins 9 mois par année.

Personne moyennement active : quelqu'un qui participe à une activité sportive ou de conditionnement physique pendant moins de 3 heures par semaine et 9 mois par année ou 3 heures par semaine en moyenne et moins de 9 mois par année.

Personne sédentaire : quelqu'un qui participe à une activité sportive ou de conditionnement physique pendant moins de 3 heures par semaine et moins de 9 mois par année.

Par contre, dans l'Enquête Promotion Santé Canada de 1988, on a défini la fréquence d'activité physique comme suit :

Régulièrement : quelqu'un qui participe à des activités physiques vigoureuses d'une durée d'au moins 15 minutes 3 fois ou plus par semaine.

Occasionnellement : quelqu'un qui participe à des activités physiques vigoureuses d'une durée d'au moins 15 minutes 1 à 2 fois par semaine.

Sédentaire : quelqu'un qui participe à des activités physiques vigoureuses d'une durée d'au moins 15 minutes moins d'une fois par semaine ou jamais.

Dans la présente enquête, la fréquence de l'activité physique est regroupée en trois catégories, soit :

Régulièrement : quelqu'un qui participe à des activités physiques 3 fois ou plus par semaine.

Occasionnellement : quelqu'un qui participe à des activités physiques 1 à 2 fois par semaine.

Sédentaire : quelqu'un qui participe à des activités physiques moins d'une fois par semaine ou jamais.

On se rend compte que les définitions diffèrent d'une enquête à l'autre, ce qui peut causer des écarts entre les résultats obtenus. Mais on constate tout de même que la proportion des personnes ayant une incapacité qui sont «actives» (30 %), c'est-à-dire, ceux qui participe régulièrement à des activités physiques, selon l'ESLA est grandement inférieure à la proportion des personnes «actives» dans les deux autres enquêtes (54 % pour l'Enquête Condition Physique Canada et 56 % pour l'Enquête Promotion Santé Canada). Cependant, dans ces trois enquêtes, on a constaté que la proportion des personnes qui font régulièrement de l'exercice diminue avec l'âge, augmente avec le niveau de scolarité et se trouve légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. On remarque aussi que les écarts entre les régions sont semblables d'une enquête à l'autre.

4. Consommation de tabac

Introduction

Le questionnaire de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités destiné à la population adulte contient une question sur la fréquence de l'usage du tabac (question H9 de la section H). Cette question est similaire à celles utilisées dans l'Enquête sociale générale (1985) et l'Enquête Promotion Santé Canada (1985), ce qui permet de comparer la population canadienne en général à l'ensemble des personnes ayant une incapacité.

Pour les besoins de l'analyse, on a établi les catégories suivantes :

- (a) les **fumeurs réguliers** sont les personnes qui ont déclaré fumer des cigarettes tous les jours;
- (b) les **fumeurs occasionnels** sont les personnes qui ont déclaré fumer des cigarettes de temps en temps mais pas tous les jours;
- (c) les **non-fumeurs** sont les personnes qui ont déclaré ne pas fumer au moment de l'enquête.

Faits saillants

- Près de 30 % des adultes ayant une incapacité fument de façon régulière. Ce pourcentage est pratiquement identique à ceux obtenus auprès de la population adulte canadienne lors d'enquêtes récentes de Statistique Canada.
- La proportion des fumeurs parmi les personnes ayant une incapacité varie considérablement selon le sexe. Ainsi, 39 % des hommes et à peine 28 % des femmes font usage du tabac. Cet écart diminue chez les personnes âgées de 15 à 24 ans mais s'accroît avec l'âge.
- La proportion des fumeurs varie également beaucoup selon l'âge des personnes ayant une incapacité, les plus jeunes ayant tendance à fumer davantage que leurs aînés. Les jeunes adultes ayant une incapacité sont plus susceptibles de fumer que les jeunes adultes canadiens en général; chez les personnes âgées, l'écart est négligeable.
- En général, la proportion de fumeurs va en diminuant à mesure que le degré d'incapacité augmente. Cependant, cette tendance varie avec l'âge des personnes ayant une incapacité.
- À l'instar des enquêtes menées auprès de la population en général, l'ESLA montre que la proportion de fumeurs parmi les personnes ayant une incapacité est inversement proportionnelle au niveau de scolarité sauf pour les personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires.

Résultats

Le tableau 13 donne la répartition des personnes ayant une incapacité selon la catégorie de fumeurs, l'âge et le sexe. Au total, 33 % des personnes ayant une incapacité fument, dont 30 % régulièrement. Cette proportion varie considérablement selon le sexe (39 % chez les hommes et 28 % chez les femmes), surtout chez les fumeurs réguliers.

Cette différence entre les sexes s'accroît avec l'âge. Du groupe le plus jeune (15 à 24 ans) à celui le plus âgé (65 ans et plus), le pourcentage va de 44 % à 25 % chez les hommes et de 41 % à 14 % chez les femmes.

La proportion de fumeurs varie également d'une façon importante selon l'âge; il atteint un sommet de 48 % chez les jeunes adultes (25 à 44 ans) et un creux de 19 % chez les personnes âgées.

Tableau 13. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur, l'âge et le sexe, Canada

Âge/sexe	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Type de fumeur			
		Fumeur régulier	Fumeur occasionnel %	Non- fumeur	Non déclaré
Tous les âges					
Les deux sexes	2 794 550	29,6	3,7	66,2	0,4
Hommes	1 326 305	34,9	4,0	60,4	0,6
Femmes	1 468 245	24,8	3,5	71,4	0,3
15 à 24 ans					
Les deux sexes	181 325	36,3	6,3	57,1	--
Hommes	93 685	38,1	5,5	56,1	--
Femmes	87 640	34,4	7,0	58,3	--
25 à 44 ans					
Les deux sexes	623 790	43,1	5,0	51,6	0,3
Hommes	314 495	45,1	5,2	49,3	0,4*
Femmes	309 295	41,0	4,8	54,0	--
45 à 64 ans					
Les deux sexes	962 525	34,1	3,7	61,4	0,7
Hommes	480 510	39,7	3,9	55,2	1,2
Femmes	482 015	28,6	3,5	67,7	0,2*
65 ans et plus					
Les deux sexes	1 026 915	16,1	2,6	81,1	0,3
Hommes	437 615	21,8	3,0	75,1	0,2*
Femmes	589 295	11,9	2,3	85,5	0,3

Tableau 14. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur, l'âge et le degré de gravité de l'incapacité, Canada

Âge/ Gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Type de fumeur			
		Fumeur régulier	Fumeur occasionnel %	Non- fumeur	Non déclaré
Tous les âges					
Total, tous les degrés de gravité	2 794 550	29,6	3,7	66,2	0,4
Légère	1 286 160	31,9	3,7	63,9	0,4
Moyenne	964 880	28,8	4,0	66,9	0,3
Grave	543 510	25,8	3,4	70,2	0,7
15 à 24 ans					
Total, tous les degrés	181 325	36,3	6,3	57,1	--
Légère	120 635	38,5	6,8	54,4	--
Moyenne	46 730	37,1	5,2	57,5	--
Grave	13 960	15,5	--	79,4	--
25 à 44 ans					
Total, tous les degrés	623 790	43,1	5,0	51,6	0,3
Légère	371 640	43,7	4,5	51,4	0,3*
Moyenne	185 730	43,3	5,9	50,4	0,4*
Grave	66 420	38,9	4,9	56,0	--
45 à 64 ans					
Total, tous les degrés	962 525	34,1	3,7	61,4	0,7
Légère	420 240	33,2	3,2	62,9	0,7
Moyenne	351 920	33,5	4,4	61,7	0,4*
Grave	190 365	37,1	3,7	57,7	1,5
65 ans et plus					
Total, tous les degrés	1 026 915	16,1	2,6	81,1	0,3
Légère	373 645	16,6	2,6	80,5	0,3*
Moyenne	380 500	16,3	2,5	81,0	0,2*
Grave	272 765	15,2	2,7	81,9	--

Le tableau 14 donne la répartition des personnes ayant une incapacité selon le type de fumeur, l'âge et le degré de gravité de l'incapacité. D'une manière générale, le pourcentage des fumeurs diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité; il est de 36 % chez les personnes ayant une incapacité légère, de 33 % chez celles ayant une incapacité moyenne et de 29 % chez celles ayant une incapacité grave. On observe cependant la tendance inverse chez les personnes âgées de 45 à 64 ans, le pourcentage de fumeurs étant de 36 % chez les personnes ayant une incapacité légère, de 38 % chez celles ayant une incapacité moyenne et de 41 % chez celles ayant une incapacité grave.

Tableau 15. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur et le niveau de scolarité, Canada

Niveau de scolarité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Type de fumeur			
		Fumeur régulier	Fumeur occasionnel %	Non-fumeur	Non déclaré
Total, tous niveaux	2 794 550	29,6	3,7	66,2	0,4
8 années ou moins	1 045 295	26,0	3,5	70,1	0,4
Études secondaires	1 018 635	33,9	4,2	61,4	0,6
Études postsecondaires partielles	379 070	32,0	3,7	63,9	0,4*
Certificat ou diplôme	232 375	30,1	2,9	66,8	--
Diplôme universitaire	119 165	17,0	4,1	78,8	--

L'usage du tabac tend à diminuer avec l'augmentation du niveau de scolarité; 38 % des titulaires d'un diplôme d'études secondaires en font usage, mais seulement 21 % des titulaires d'un diplôme universitaire (tableau 15). Seules font exception à cette tendance les personnes les moins scolarisées : un peu moins de 30 % d'entre elles ont déclaré fumer. Une fois de plus, les variations sont plus marquées chez les fumeurs réguliers.

Niveaux de scolarité

- 0 - 8 années d'études : Ce niveau regroupe les personnes qui ont fréquenté l'école primaire, de la maternelle à la huitième année, et celles qui ne sont jamais allées à l'école.
- Études secondaires : Ce niveau regroupe les personnes qui ont fréquenté l'école secondaire (de la 9e à la 12e année), sans obtenir de diplôme, et celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou un certificat ou diplôme d'une école de métiers.
- Études postsecondaires partielles : Ce niveau regroupe les personnes qui ont fréquenté l'université ou le collège mais qui n'ont pas obtenu de grade ni de diplôme.
- Certificat ou diplôme d'études postsecondaires : Ce niveau regroupe les personnes qui ont reçu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires non universitaires.
- Grade universitaire : ce niveau regroupe les personnes qui ont obtenu au moins un grade universitaire.

Enfin, le tableau 16 montre la répartition des fumeurs selon leur catégorie et leur revenu total. Malgré quelques légères variations, les répartitions semblent demeurer constantes peu importe le revenu de la personne.

Tableau 16. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le type de fumeur et le revenu total, Canada

Tranches de revenu	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Type de fumeur			
		Fumeur régulier	Fumeur occasionnel	Non-fumeur	Non déclaré
			%		
Total, tous les tranches de revenu	2 794 550	29,6	3,7	66,2	0,4
Moins de 10 000 \$	1 601 330	29,3	3,9	66,5	0,3
10 000 à 19 999 \$	633 245	29,2	3,4	66,8	0,5
20 000 à 29 999 \$	287 970	31,4	4,2	63,2	1,1
30 000 à 39 999 \$	164 610	32,6	3,5	63,8	--
40 000 \$ et plus	107 395	27,8	2,5	69,5	--

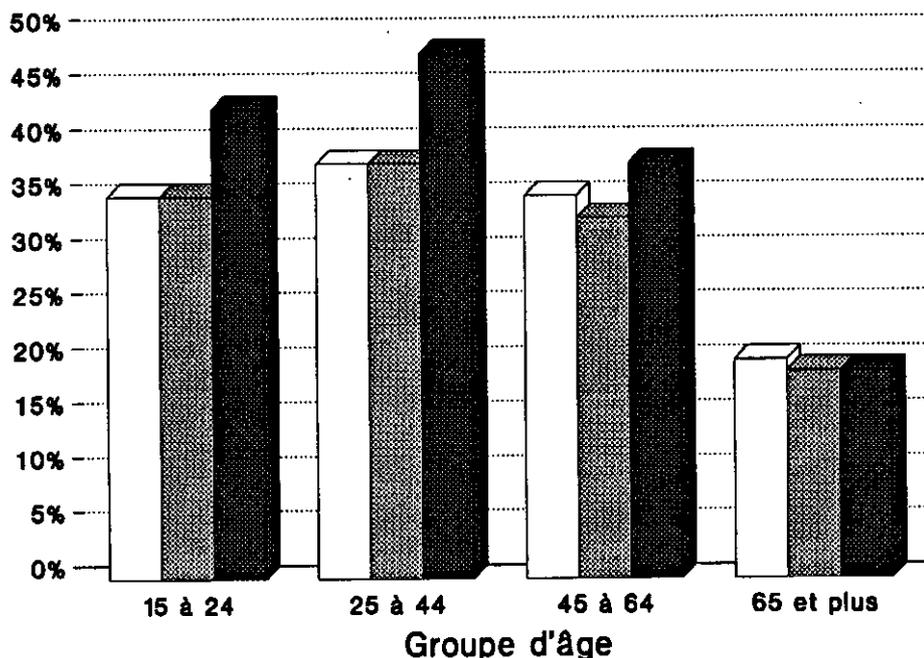
Comparaison et discussion des résultats

L'usage du tabac et ses répercussions sur la santé de la population prend de plus en plus d'importance dans les politiques d'hygiène publique des pays industrialisés, en particulier au Canada. Dans cette perspective, on a inclus au questionnaire de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités une question qui portait sur l'usage du tabac afin qu'il soit possible d'établir des comparaisons entre les Canadiens en général et ceux ayant une incapacité.

Dans l'ensemble, la répartition des fumeurs se ressemble beaucoup dans les deux groupes. L'ESLA, l'Enquête sociale générale (ESG) et l'Enquête Promotion Santé Canada (EPSC) indiquent toutes un pourcentage de fumeurs variant de 33 % à 35 % parmi les adultes de 15 ans et plus et des pourcentages très semblables selon le sexe.

Toutefois, si l'on considère l'âge des personnes (graphique 3), on voit apparaître des différences importantes. Il semble en effet que les jeunes adultes (15 à 44 ans) ayant une incapacité soient nettement plus nombreux (43 %) à fumer que les jeunes adultes en général (43 % et 35 % chez les 15 à 24 ans et 48 % et 38 % chez les 25 à 44 ans).

Graphique 3. Proportion des fumeurs actuels (réguliers et occasionnels) au sein des groupes d'âge selon l'ESG, l'EPSC et l'ESLA, Canada



ESG - Enquête sociale générale, 1985 (population générale)
 EPSC - Enquête Promotion Santé Canada, 1985 (population générale)
 ESLA - Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1986 (population ayant une incapacité)

La relation entre l'usage du tabac et l'incapacité constitue un autre aspect intéressant de cette analyse. Dans le contexte d'une enquête comme l'ESLA, il n'est, bien sûr, pas question d'établir une relation de cause à effet entre les deux, ce que seule une étude contrôlée pourrait faire. On peut cependant se pencher sur le lien entre ces deux variables. À prime abord, le tableau 16 ne semble suggérer aucun signe de relation causale entre les variables puisque le pourcentage de fumeurs diminue avec la gravité de l'incapacité. Cependant, il semble que dans les groupes les plus âgés, le pourcentage de fumeurs augmente avec la gravité de l'incapacité. Pour analyser ces différences de façon adéquate, il y aurait sans doute lieu de tenir compte d'autres variables, telles la nature de l'incapacité et le pourcentage des anciens fumeurs parmi les non-fumeurs.

5. Consommation d'alcool

Introduction

Le lien entre la consommation d'alcool et la santé est une question controversée. D'où le fait que les enquêtes les plus récentes sur la santé posent une ou plusieurs questions sur la consommation d'alcool. L'ESLA ne fait pas exception; la question 10 de la section H du questionnaire distribué aux adultes s'enquiert des habitudes de consommation d'alcool suivies par le répondant depuis un an. Puisqu'il s'agit de la même question que celle posée par l'Enquête sociale générale (1985) et l'Enquête Promotion Santé Canada, il nous est possible de comparer les personnes ayant une incapacité avec la population générale.

Aux fins de l'analyse, les catégories suivantes ont été établies :

- (a) **non-buveurs** : ne consomment jamais d'alcool ou n'en consomment que rarement (moins d'une fois par mois au cours des 12 derniers mois)
- (b) **buveurs actuels** : buveurs occasionnels et buveurs réguliers
- (c) **buveurs occasionnels** : consomment de l'alcool au moins une fois par mois mais pas tous les jours
- (d) **buveurs réguliers** : consomment de l'alcool tous les jours

Faits saillants

- On estime que 43 % des adultes ayant une incapacité consomment de l'alcool au moins une fois par mois; la moyenne nationale est de 63 %.
- Chez les personnes ayant une incapacité, la proportion de buveurs actuels, beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes, tend à diminuer avec l'âge. Le pourcentage de buveurs réguliers tend cependant à augmenter avec l'âge, bien que la tendance ne soit pas la même pour les hommes et les femmes.
- La consommation d'alcool tend à diminuer avec la gravité de l'incapacité.
- La consommation d'alcool augmente avec le revenu et la scolarité, contrairement à l'usage du tabac. Cette tendance est similaire à celles observées dans la population générale.

Résultats

Selon les données de l'ESLA, 43 % des personnes ayant une incapacité sont des buveurs actuels, c'est-à-dire qu'elles boivent régulièrement ou occasionnellement (tableau 17). Le pourcentage varie considérablement selon le sexe (55 % chez les hommes et 33 % chez les femmes). La répartition selon l'âge présente un certain nombre de particularités intéressantes. Par exemple, la proportion de buveurs actuels diminue avec l'âge, surtout chez les femmes. La proportion de buveurs réguliers chez les hommes augmente avec l'âge jusqu'à 65 ans; à partir de ce moment, elle diminue légèrement. La proportion de buveuses régulières chez les femmes suit une tendance irrégulière mais culmine chez les 65 ans et plus. Enfin, l'écart relatif entre les hommes et les femmes qui boivent tend à se creuser avec l'âge; il va de 7,2 % chez les 15 à 24 ans à 24,4 % chez les 45 à 64 ans.

Tableau 17. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur, l'âge et le sexe, Canada

Âge/ sexe	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Catégorie de buveur				
		Non- buveurs	Buveurs actuels			Non déclaré
			Nombre de buveurs actuels	Buveurs occasionnels %	Buveurs réguliers (tous les jours)	
Tous les âges						
Les deux sexes	2 794 550	56,2	43,2	38,1	5,1	0,6
Hommes	1 326 305	44,4	54,7	46,8	7,8	0,9
Femmes	1 468 245	66,9	32,8	30,2	2,6	0,3
15 à 24 ans						
Les deux sexes	181 325	46,0	52,5	51,6	0,9	1,6
Hommes	93 685	41,5	56,0	54,5	1,4*	2,5
Femmes	87 640	50,7	48,8	48,4	--	--
25 à 44 ans						
Les deux sexes	623 790	44,0	55,5	52,2	3,4	0,4
Hommes	314 495	35,2	64,2	59,9	4,3	0,7
Femmes	309 295	53,0	46,8	44,4	2,4	--
45 à 64 ans						
Les deux sexes	962 525	54,3	45,0	38,8	6,2	0,7
Hommes	480 510	41,7	57,2	46,9	10,3	1,1
Femmes	482 015	66,9	32,8	30,8	2,0	0,3*
65 ans et plus						
Les deux sexes	1 026 915	67,2	32,3	26,4	5,9	0,5
Hommes	437 615	54,7	44,7	35,8	9,0	0,5
Femmes	589 295	76,5	23,1	19,5	3,6	0,4

Comme l'usage du tabac, la consommation d'alcool tend à diminuer au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité (tableau 18). Les buveurs actuels représentent 51 % des personnes ayant une incapacité légère, 41 % de celles ayant une incapacité moyenne et 29 % de celles ayant une incapacité grave. (Contrairement à l'usage du tabac, cette tendance demeure constante avec l'âge; à noter cependant que l'écart de pourcentage entre les buveurs actuels ayant une incapacité légère et ceux ayant une incapacité grave s'amointrit avec l'âge.)

Tableau 18. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur et la gravité de l'incapacité, Canada

Degré de gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Catégorie de buveur				
		Non-buveurs	Buveurs actuels			
			Nombre total de buveurs actuels	Buveurs occasionnels %	Buveurs réguliers (tous les jours)	Non déclaré
Total	2 794 550	56,2	43,2	38,1	5,1	0,6
Légère	1 286 160	47,9	51,3	46,6	4,7	0,7
Moyenne	964 880	59,2	40,5	35,1	5,4	0,4
Grave	543 510	70,5	28,7	23,2	5,5	0,8

Le pourcentage de buveurs ayant une incapacité tend à s'accroître avec le revenu (tableau 19). De fait, il double presque lorsqu'on passe du groupe le moins bien rémunéré à celui le mieux rémunéré. Cette tendance fait contraste avec celle observée dans le cas de l'usage du tabac, qui ne semble pas lié au revenu.

Tableau 19. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la catégorie de buveur et le revenu total, Canada

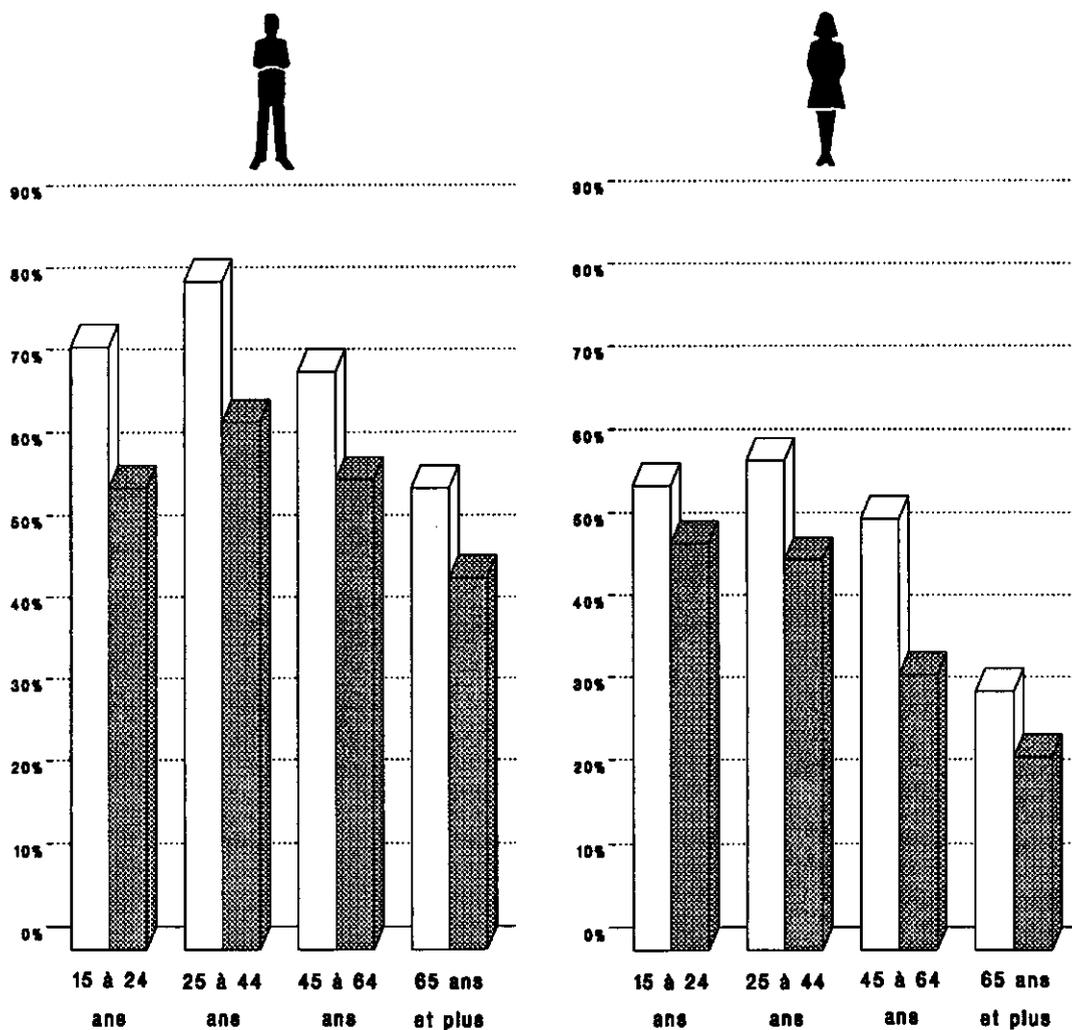
Degré de gravité	Catégorie de buveur					
	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Non-buveurs	Buveurs actuels			
			Nombre total de buveurs actuels	Buveurs occasionnels %	Buveurs réguliers (tous les jours)	Non déclaré
Revenu total	2 794 550	56,2	43,2	38,1	5,1	0,6
Moin de 10 000 \$	1 601 330	64,8	34,7	31,3	3,4	0,5
10 000 \$ à 19 999 \$	633 245	53,8	45,7	38,7	7,0	0,5
20 000 \$ à 29 999 \$	287 970	38,1	60,7	54,7	6,0	1,2
30 000 \$ à 39 999 \$	164 610	30,3	69,5	60,9	8,6	--
40 000 \$ à 49 999 \$	59 960	31,5	68,3	56,6	11,7	--
50 000 \$ et plus	47 440	30,4	66,8	55,7	11,1	2,8*

Comparaison et discussion des résultats

Comme l'usage du tabac, il est reconnu depuis un certain temps que la consommation d'alcool influe grandement sur la santé. Il était donc pertinent d'inclure au questionnaire de l'ESLA une question sur la consommation d'alcool pour mettre en relation cette caractéristique avec les différents aspects de l'incapacité et pour qu'il soit possible de comparer les personnes ayant une incapacité avec la population en général.

Le pourcentage de buveurs parmi les personnes ayant une incapacité est nettement inférieur à celui des buveurs faisant partie de la population en général. L'Enquête sociale générale estime que 63 % de la population adulte du Canada boit (61 % selon l'Enquête Promotion Santé Canada), alors que l'ESLA estime que 43 % des personnes ayant une incapacité le font. Le graphique 4 montre que cet écart est relativement constant sous le rapport du sexe et de l'âge mis à part peut-être chez les jeunes adultes (15 à 24 ans, surtout les femmes) et les personnes âgées.

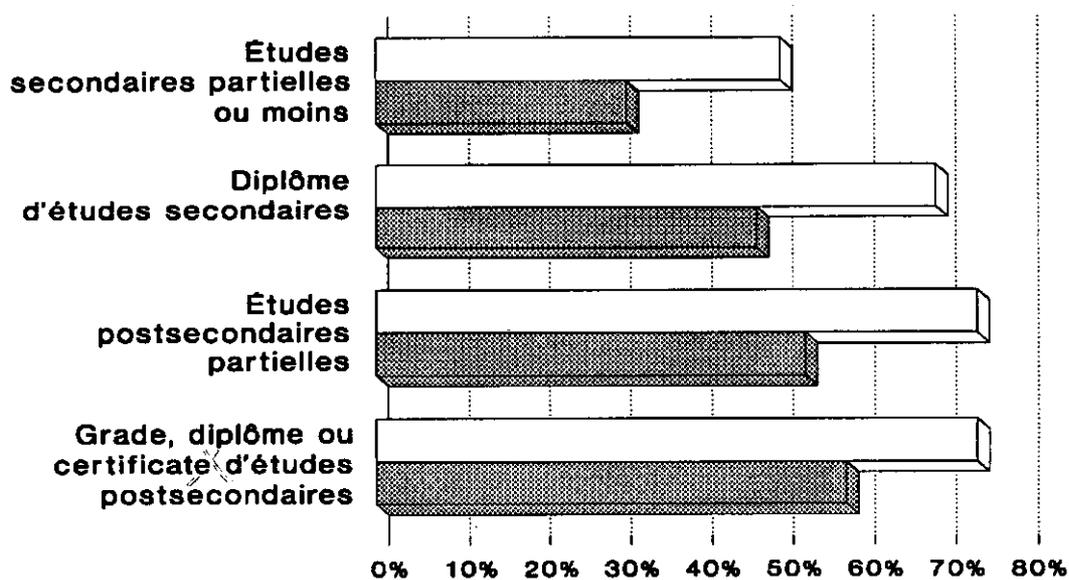
Graphique 4. Comparaison des buveurs actuels selon les pourcentages de l'ESG et de l'ESLA, l'âge et le sexe, Canada



ESG - Enquête sociale générale, 1985 (population générale)
 ESLA - Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1986 (personnes ayant une incapacité)

Le graphique 5 montre que le pourcentage de buveurs actuels augmente de façon constante avec le niveau de scolarité, et ce tant dans la population générale que chez les personnes ayant une incapacité. Ce pourcentage est toutefois nettement plus élevé à tous les niveaux de scolarité dans le premier groupe que dans le deuxième.

Graphique 5. Proportions de buveurs constatées par l'ESG et l'ESLA, selon le niveau de scolarité, Canada



ESG - Enquête sociale générale, 1985 (population générale)
 ESLA - Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1986 (personnes ayant une incapacité)

Les niveaux de scolarité sont définis à la page 25; certains ont été combinés de façon à correspondre aux catégories de l'ESG.

Bien que le pourcentage de buveurs actuels soit considérablement plus élevé au sein de la population générale que chez les personnes ayant une incapacité, la proportion de buveurs réguliers (qui boivent tous les jours) l'est encore plus (tableau 20). Dans l'ensemble, la proportion de buveurs réguliers est quatre fois plus élevée au sein de la population générale, mais elle n'en fluctue pas moins considérablement selon l'âge et le sexe.

Tableau 20. Proportions de buveurs réguliers¹ constatées par l'ESG et l'ESLA, selon le sexe et l'âge, Canada

Sexe/ âge	ESG		ESLA	
	Nombre total d'adultes '000	Buveurs réguliers %	Nombre total d'adultes ayant une incapacité '000	Buveurs réguliers %
Les deux sexes				
Tous les âges	19 668	19	2 795	5
15 à 24 ans	4 297	17	181	1
25 à 44 ans	8 061	21	624	3
45 à 64 ans	4 838	18	963	6
65 ans et plus	2 472	14	1 027	6
Hommes				
Tous les âges	9 648	28	1 326	8
15 à 24 ans	2 186	26	94	1*
25 à 44 ans	4 021	32	314	4
45 à 64 ans	2 376	25	481	10
65 ans et plus	1 065	22	438	9
Femmes				
Tous les âges	10 019	9	1 468	3
15 à 24 ans	2 111	8	88	--
25 à 44 ans	4 039	9	309	2
45 à 64 ans	2 461	11	482	2
65 ans et plus	1 407	8	589	4

¹ Les buveurs réguliers sont les personnes qui ont déclaré prendre une consommation d'alcool tous les jours.

ESG - Enquête sociale générale, 1985 (population générale)
 ESLA - Enquête sur la santé et les limitations d'activités,
 1986 (personnes ayant une incapacité)

Les analyses présentées dans **Santé et aide du milieu, 1985**, rapport basé sur les données de l'Enquête sociale générale, ont révélé que les buveurs actuels avaient tendance à se déclarer en meilleure santé que les non-buveurs et les anciens buveurs. Les résultats de l'ESLA confirment cette tendance, le pourcentage des buveurs actuels diminuant chez les personnes en moins bonne santé. Ainsi, les buveurs actuels sont plus nombreux dans la population générale que chez les personnes ayant une incapacité légère; le pourcentage décroît davantage chez les personnes ayant incapacité moyenne et encore plus chez celles ayant une incapacité grave. Il semble donc probable que l'état de santé des personnes ayant une incapacité soit une cause plutôt qu'un effet. De fait, même si l'on ne peut nier tout à fait que la consommation modérée d'alcool ait un effet bénéfique sur la santé, il est probable que la santé et les habitudes de vie des personnes ayant une incapacité soient la cause directe de leur moins grande consommation d'alcool (en regard de la population générale).

6. Habitudes alimentaires

Introduction

On reconnaît depuis longtemps que l'alimentation et la santé sont intimement liées, tant sur le plan de la qualité que sur celui de la quantité. L'ESLA comprenait deux questions sur les habitudes alimentaires, l'une sur la qualité des habitudes alimentaires (H11) et l'autre sur les façons de les améliorer (H12). Veuillez toutefois noter que les réponses sont des jugements subjectifs portés par les répondants sur leur propre situation. Il aurait fallu poser un trop grand nombre de questions ou employer des diététiciens pour recueillir les données - méthodes trop complexes pour les besoins de l'ESLA - afin de mesurer objectivement l'alimentation des répondants.

Les habitudes alimentaires ont été classées comme «excellentes ou très bonnes», «bonnes ou passables» et «mauvaises». Pour les améliorer, il a été proposé de «manger plus», de «manger moins», de «varier son alimentation», de «manger à intervalle plus régulier» et de «ne rien faire».

Faits saillants

- Près de 44 % des personnes ayant une incapacité jugent leurs habitudes alimentaires «excellentes ou très bonnes», tandis qu'environ 51 % les estiment «bonnes ou passables» et que 5 % les considèrent «mauvaises».
- En général, les hommes tendent à juger plus favorablement que les femmes leurs habitudes alimentaires. Cette tendance ne varie que peu selon l'âge.
- Manger moins et varier son alimentation sont les mesures le plus souvent retenues pour améliorer ses habitudes alimentaires. Les moyens varient considérablement selon l'âge et la gravité de l'incapacité de même qu'en fonction de la perception qu'a le répondant de la qualité de ses propres habitudes alimentaires.

Tableau 21. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la qualité des habitudes alimentaires, l'âge et le sexe, Canada

Âge/ sexe	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Qualité des habitudes alimentaires			
		Excellentes ou très bonnes	Bonnes ou passables	Mauvaises %	Ne sait pas/non déclaré
Tous les âges					
Les deux sexes	2 794 550	43,6	50,5	5,3	0,7
Hommes	1 326 305	45,6	48,9	5,0	0,5
Femmes	1 468 245	41,7	51,9	5,5	0,9
15 à 24 ans					
Les deux sexes	181 325	42,6	48,3	7,8	1,3
Hommes	93 685	53,1	37,7	8,7	--
Femmes	87 640	31,2	59,8	6,9	2,1
25 à 44 ans					
Les deux sexes	623 790	42,5	50,8	6,3	0,5
Hommes	314 495	43,7	49,8	6,1	0,4*
Femmes	309 295	41,2	51,8	6,5	0,5*
45 à 64 ans					
Les deux sexes	962 525	41,9	52,4	5,0	0,6
Hommes	480 510	43,9	51,1	4,6	0,4
Femmes	482 015	40,0	53,8	5,5	0,8
65 ans et plus					
Les deux sexes	1 026 915	46,0	48,8	4,4	0,8
Hommes	437 615	47,3	48,2	3,9	0,6
Femmes	589 295	45,0	49,3	4,7	1,0

Résultats

Quarante-quatre pour cent (44 %) des personnes ayant une incapacité (tableau 21) jugent leurs habitudes alimentaires «excellentes ou très bonnes», 51 %, «bonnes ou passables», et 5 %, «mauvaises». En général, les hommes - les jeunes surtout - tendent à juger plus favorablement que les femmes leurs habitudes alimentaires. Par exemple, 53 % des hommes de 15 à 24 ans disent avoir «d'excellentes ou de très bonnes» habitudes alimentaires, comparativement à 31 % à peine des femmes du même âge. Qui plus est, cette tendance demeure constante avec l'âge sauf chez les 15 à 24 ans. Les jeunes hommes sont en effet beaucoup plus susceptibles que les hommes plus âgés de signaler «d'excellentes ou de très bonnes» habitudes alimentaires, situation inverse chez les femmes.

Le tableau 22 illustre clairement que le degré de satisfaction face à ses propres habitudes alimentaires augmente avec le revenu; 41 % des personnes touchant moins de 10 000 dollars disent avoir «d'excellentes ou très bonnes» habitudes alimentaires, proportion qui grimpe à 52 % chez celles touchant 30 000 dollars ou plus.

Tableau 22. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la qualité des habitudes alimentaires et le revenu total, Canada

Tranche de revenu	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Qualité des habitudes alimentaires			
		Excellentes ou très bonnes	Bonnes ou passables	Mauvaises	Ne sait pas/ non déclaré
Revenu total	2 794 550	43,6	50,5	5,3	0,7
Moins de 10 000 \$	1 601 330	41,2	51,7	6,3	0,9
10 000 à 19 999 \$	633 245	44,4	50,8	4,2	0,6
20 000 à 29 999 \$	287 970	47,3	49,2	3,3	--
30 000 \$ et plus	272 005	51,5	44,2	3,9	0,4*

Quant aux façons d'améliorer ses habitudes alimentaires (tableau 23), moins manger (16 %) et varier son alimentation (15 %) reviennent le plus souvent, et manger davantage (5 %), le moins souvent. La répartition de ces mesures varie considérablement avec l'âge. Manger davantage revient plus souvent chez les plus jeunes, tandis que moins manger tend à gagner en popularité avec l'âge, sauf chez les plus âgés. Varier son alimentation et manger à intervalle plus régulier reviennent le plus souvent chez les jeunes adultes. À noter cependant que plus de la moitié des répondants n'ont déclaré aucune mesure particulière, situation qui s'accroît avec l'âge.

Tableau 23. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et l'âge, Canada

Âge	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires				
		Manger davantage	Manger moins	Varier son alimentation %	Manger à intervalle plus régulier	Rien/ne sait pas/non déclaré
Tous les âges	2 794 550	4,6	16,4	15,3	8,2	55,4
15 à 24 ans	181 325	7,0	10,1	26,2	12,3	44,4
25 à 44 ans	623 790	4,9	19,0	20,4	15,5	40,3
45 à 64 ans	962 525	3,9	20,4	14,8	7,5	53,4
65 ans et plus	1 026 915	4,6	12,3	10,7	3,8	68,6

Le tableau 24 montre la répartition des moyens suggérés pour améliorer ses habitudes alimentaires par rapport à l'évaluation de ces habitudes par les répondants. Comme on pouvait s'y attendre, il y a un lien étroit entre la mesure suggérée et l'évaluation. L'étude de la répartition des moyens suggérés révèle des tendances intéressantes. Par exemple, plus on croit mal manger, plus on suggère de manger davantage et, bien que dans une moindre mesure, de manger à intervalle plus régulier. À l'inverse, plus on croit bien s'alimenter, plus on suggère de moins manger.

Tableau 24. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon la qualité des habitudes alimentaires, Canada

Qualité des habitudes alimentaires	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires				
		Manger davantage	Manger moins	Variation alimentaire %	Manger à intervalle plus régulier	Rien/ne sait pas/non déclaré
Total	2 794 550	4,6	16,4	15,3	8,2	55,4
Excellentes ou très bonnes	1 217 655	1,5	17,4	9,0	3,6	68,6
Bonnes ou passables	1 410 665	5,6	16,1	20,1	11,2	47,0
Mauvaises	146 875	21,4	10,9	22,4	18,8	26,5
Ne sait pas/non déclaré	19 355	--	19,6	10,4	5,0*	64,3

Comme l'illustre le tableau 25, la répartition de ces mesures varie peu selon le revenu des répondants. À noter cependant que manger davantage est préconisé plus fréquemment par les personnes à faible revenu qu'à revenu élevé.

Tableau 25. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon le revenu total, Canada

Tranche de revenu	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires				
		Manger davantage	Manger moins	Variation alimentaire %	Manger à intervalle plus régulier	Rien/ne sait pas/non déclaré
Revenu total	2 794 550	4,6	16,4	15,3	8,2	55,4
Moins de 10 000 \$	1 601 330	5,4	15,6	15,1	7,3	56,6
10 000 \$ à 19 999 \$	633 245	3,8	16,0	14,3	8,2	57,7
20 000 \$ à 29 999 \$	287 970	2,9	20,3	15,4	10,6	50,9
30 000 \$ et plus	272 005	3,3	18,2	18,8	11,2	48,5

Enfin, le tableau 26 montre la relation qu'il y a entre les moyens d'améliorer ses habitudes alimentaires et la gravité de l'incapacité. Les personnes ayant une incapacité légère ou moyenne optent à peu près pour les mêmes moyens.

Les personnes ayant une incapacité grave se démarquent toutefois sous le rapport de la quantité des aliments. Manger davantage revient beaucoup plus souvent chez les personnes ayant une incapacité grave (7,7 %) que chez l'ensemble des personnes ayant une incapacité (4,6 %), contrairement à la suggestion de manger moins (12,2 % comparativement à 16,4 %).

Tableau 26. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon les moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires et selon la gravité de l'incapacité, Canada

Gravité de l'incapacité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Moyens possibles d'améliorer ses habitudes alimentaires				
		Manger davantage	Manger moins	Variation alimentaire %	Manger à intervalle plus régulier	Rien/ne sait pas/non déclaré
Total	2 794 550	4,6	16,4	15,3	8,2	55,4
Légère	1 286 160	4,0	18,0	16,2	8,5	53,3
Modéré	964 880	3,7	16,8	15,0	8,1	56,5
Grave	543 510	7,7	12,2	13,6	7,8	58,7

7. Réseau de soutien

Introduction

L'environnement social et le réseau de soutien constituent l'un des aspects les plus importants de la condition des personnes ayant une incapacité.

La section C du questionnaire des adultes de l'ESLA était consacrée au réseau de soutien dont profitent les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes. Ces activités comprenaient la préparation des repas, le magasinage, l'entretien ménager, les finances personnelles et les soins personnels. On a classé la dépendance du répondant face à chaque type d'activité comme suit :

- (a) accomplie seul
- (b) accomplie avec l'aide de quelqu'un d'autre (à cause de problèmes de santé)
- (c) accomplie par quelqu'un d'autre (à cause de problèmes de santé)
- (d) accomplie par quelqu'un d'autre (pour d'autres raisons que des problèmes de santé)

Aux fins de l'enquête, les catégories b) et c) représentent les situations où le répondant reçoit une aide pertinente et toute référence à l'aide reçue dans les analyses subséquentes renverra à ces deux catégories.

Si le répondant recevait une aide quelconque pour une des activités, on s'enquerrait alors du genre de personne qui procurait l'aide (parent, ami, spécialiste, etc.) et de la fréquence de cette aide.

Les données du recensement nous renseignent sur la taille et la structure des ménages et sur les personnes ayant une incapacité qui y vivent, facteur important dans l'analyse de l'aide dont elles ont besoin et qu'elles reçoivent. Les données sur la situation des particuliers dans le ménage ont été divisées comme suit :

- vivent seuls
- vivent avec leur conjoint (personnes ne vivant qu'avec leur conjoint ou avec leur conjoint et d'autres)
- vivent avec d'autres (personnes vivant avec d'autres personnes, dont aucune n'est leur conjoint)

Faits saillants

- Le besoin d'aide causé par l'incapacité augmente avec l'âge et varie considérablement selon le sexe suivant le genre d'activité.
- L'aide reçue à cause d'une condition limitative provient habituellement d'un conjoint ou d'un parent.
- Les Canadiens ayant une incapacité vivent en général dans des ménages plus petits que ceux de l'ensemble de la population. Dans un cas comme dans l'autre, la taille du ménage diminue avec l'âge et varie beaucoup selon le sexe, notamment chez les personnes âgées.

Résultats

Le tableau 27 montre la façon dont les personnes ayant une incapacité effectuent diverses activités quotidiennes. L'aide d'autrui (rendue nécessaire à cause de problèmes de santé) semble intervenir surtout pour l'accomplissement des gros travaux ménagers (46 %), puis pour le magasinage (23 %), l'entretien ménager (22 %), les finances personnelles (14 %) et, enfin, la préparation des repas (12 %). La gestion des finances personnelles s'accomplit seul plus que toute autre activité (57 %).

En général, le besoin d'aide augmente avec l'âge, surtout l'aide totale, c'est-à-dire celle que requiert la personne ayant une incapacité lorsqu'en raison de sa limitation elle doit faire accomplir une activité par quelqu'un d'autre. Les plus jeunes répondants sont de loin les plus susceptibles de recevoir de l'aide pour d'autres raisons que leur incapacité, sauf en ce qui a trait à leurs finances personnelles.

À ce chapitre, les différences selon le sexe sont très prononcées. On peut diviser les activités en trois groupes.

D'abord, le magasinage, la préparation des repas et les travaux ménagers constituent les activités que la plupart des hommes n'accomplissent pas eux-mêmes pour d'autres raisons que leur affection, alors que la majorité des femmes s'en occupent elles-mêmes, comme l'ont traditionnellement fait les femmes dans la population en général.

Ces observations s'appliquent à tous les groupes d'âge, bien que chez les plus jeunes, les hommes soient beaucoup moins nombreux à exécuter ces tâches eux-mêmes pour d'autres raisons que leur affection.

Viennent ensuite les gros travaux ménagers, pour l'accomplissement desquels les hommes et les femmes sont aussi nombreux à recevoir de l'aide à cause de leur affection. Il y a toutefois beaucoup plus de femmes (45 %) que d'hommes (28 %) qui ne font pas les gros travaux ménagers à cause de leur affection. Ce pourcentage augmente avec l'âge, surtout chez les femmes.

Enfin, la répartition des répondants en fonction de l'aide requise pour la gestion des finances personnelles varie très peu selon le sexe. Mais la comparaison entre les sexes selon l'âge permet de constater quelques différences. Ainsi, les femmes âgées de 65 ans et plus s'abstiennent relativement moins que les hommes (17 % et 28 % respectivement) de gérer leurs propres finances pour d'autres raisons que leur incapacité, mais elles ont besoin de plus d'aide qu'eux (24 % et 16 % respectivement) pour y arriver.

Tableau 27. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de dépendance envers l'aide d'autrui, le sexe, l'âge et le type d'activité, Canada

Sexe/ âge/ activité	Degré de dépendance envers l'aide d'autrui					
	Aide Total	Sans Aide	Avec l'aide d'autrui (raisons de santé)	Par autrui (raisons de santé) %	Avec l'aide d'autrui (autres raisons)	Non déclaré
LES DEUX SEXES						
Tous les âges						
Préparation des repas	100,0	47,4	4,7	7,2	37,7	2,9
Magasinage	100,0	34,5	10,1	13,1	39,1	3,2
Entretien ménager	100,0	37,4	10,6	11,8	37,1	3,1
Gros travaux ménagers ¹	100,0	17,2	8,7	36,9	23,8	13,6
Finances	100,0	57,0	4,1	9,6	25,6	4,2
15 à 24 ans						
Préparation des repas	100,0	32,0	2,2	7,2	55,3	3,3
Magasinage	100,0	25,4	4,4	7,2	59,7	3,3
Entretien ménager	100,0	29,8	3,9	6,1	56,9	3,3
Gros travaux ménagers ¹	100,0	18,2	3,9	13,3	42,5	22,1
Finances	100,0	61,3	3,3	10,0	21,5	3,9
25 à 44 ans						
Préparation des repas	100,0	48,5	5,0	4,5	39,1	2,9
Magasinage	100,0	40,4	7,7	7,7	41,0	3,2
Entretien ménager	100,0	42,3	10,1	6,1	38,1	3,2
Gros travaux ménagers ¹	100,0	25,2	9,8	23,9	29,3	11,9
Finances	100,0	59,0	2,7	6,1	28,5	3,7
45 à 64 ans						
Préparation des repas	100,0	49,7	4,8	4,8	37,9	2,8
Magasinage	100,0	35,6	11,2	9,9	40,2	3,1
Entretien ménager	100,0	38,8	11,4	9,6	37,3	2,9
Gros travaux ménagers ¹	100,0	17,7	10,4	40,0	21,5	10,4
Finances	100,0	58,1	3,1	6,6	28,7	3,5
65 ans et plus						
Préparation des repas	100,0	47,2	5,0	11,2	33,6	3,0
Magasinage	100,0	31,5	11,5	20,5	33,2	3,3
Entretien ménager	100,0	34,6	11,2	18,4	32,7	3,1
Gros travaux ménagers ¹	100,0	11,6	7,3	46,1	19,2	15,8
Finances	100,0	54,0	5,9	14,7	21,5	3,9

¹ La catégorie «non déclaré» de cette tâche comprend les personnes qui ont répondu que personne n'accomplissait cette tâche et celles pour qui cette question était sans objet.

.../suite

Tableau 27. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de dépendance envers l'aide d'autrui, le sexe, l'âge et le type d'activité, Canada (suite)

Sexe/ âge/ activité	Degré de dépendance envers l'aide d'autrui					
	Aide Total	Sans Aide	Avec l'aide d'autrui (raisons de santé)	Par		Non déclaré
				autrui (raisons de santé) %	Avec l'aide d'autrui (autres raisons)	
HOMMES						
Tous les âges						
Préparation des repas	100,0	21,9	2,3	7,4	65,4	3,0
Magasinage	100,0	23,2	4,6	10,0	58,6	3,5
Entretien ménager	100,0	18,0	3,8	11,1	63,9	3,2
Gros travaux ménagers ¹	100,0	21,9	8,9	28,3	27,6	13,3
Finances	100,0	54,5	3,1	8,4	29,9	4,1
15 à 24 ans						
Préparation des repas	100,0	18,3	1,1*	7,5	67,7	5,4
Magasinage	100,0	14,0	2,1	7,5	71,0	5,4
Entretien ménager	100,0	16,1	2,1	5,4	71,0	5,4
Gros travaux ménagers ¹	100,0	16,1	3,2	8,6	46,3	25,8
Finances	100,0	58,1	3,2	10,8	21,5	6,5
25 à 44 ans						
Préparation des repas	100,0	24,4	2,6	5,4	63,8	3,8
Magasinage	100,0	24,8	3,5	7,6	60,0	4,1
Entretien ménager	100,0	22,8	3,2	6,7	63,2	4,1
Gros travaux ménagers ¹	100,0	28,9	10,5	16,8	30,5	13,3
Finances	100,0	54,9	2,6	6,3	31,4	4,8
45 à 64 ans						
Préparation des repas	100,0	23,3	2,3	5,8	66,3	2,3
Magasinage	100,0	24,0	5,2	8,1	59,8	2,9
Entretien ménager	100,0	18,6	4,0	10,4	64,3	2,7
Gros travaux ménagers ¹	100,0	23,3	9,8	32,5	24,4	10,0
Finances	100,0	55,6	2,1	6,3	32,5	3,5
65 ans et plus						
Préparation des repas	100,0	19,2	2,5	10,5	65,1	2,7
Magasinage	100,0	23,3	5,3	14,4	53,6	3,4
Entretien ménager	100,0	14,4	4,3	16,2	62,4	2,7
Gros travaux ménagers ¹	100,0	16,4	8,0	36,3	25,1	14,1
Finances	100,0	52,3	4,6	11,6	27,8	3,7

1 La catégorie «non déclaré» de cette tâche comprend les personnes qui ont répondu que personne n'accomplissait cette tâche et celles pour qui cette question était sans objet.

.../suite

Tableau 27. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le degré de dépendance envers l'aide d'autrui, le sexe, l'âge et le type d'activité, Canada (fin)

Sexe/ âge/ activité	Degré de dépendance envers l'aide d'autrui					
	Aide Total	Sans Aide	Avec l'aide d'autrui (raisons de santé)	Par autrui (raisons de santé) %	Avec l'aide d'autrui (autres raisons)	Non déclaré
FEMMES						
Tous les âges						
Préparation des repas	100,0	70,4	6,9	7,1	12,7	2,8
Magasinage	100,0	44,6	15,1	15,9	21,5	2,9
Entretien ménager	100,0	55,0	16,7	12,4	12,9	3,0
Gros travaux ménagers ¹	100,0	12,9	8,5	44,7	20,3	13,6
Finances	100,0	59,2	5,0	10,8	21,6	3,4
15 à 24 ans						
Préparation des repas	100,0	46,6	3,4	6,8	42,1	1,1*
Magasinage	100,0	37,5	6,8	6,8	47,8	1,1*
Entretien ménager	100,0	44,3	5,7	6,8	42,1	1,1*
Gros travaux ménagers ¹	100,0	20,5	4,5	18,2	38,6	18,1
Finances	100,0	64,8	3,4	9,1	21,6	1,1*
25 à 44 ans						
Préparation des repas	100,0	73,1	7,5	3,6	13,9	1,9
Magasinage	100,0	56,3	12,0	7,8	21,7	2,3
Entretien ménager	100,0	62,1	17,2	5,5	12,6	2,6
Gros travaux ménagers ¹	100,0	21,4	9,1	31,1	28,1	10,4
Finances	100,0	63,1	2,9	5,8	25,6	2,6
45 à 64 ans						
Préparation des repas	100,0	75,9	7,3	3,7	9,8	3,3
Magasinage	100,0	47,2	17,2	11,6	20,7	3,3
Entretien ménager	100,0	58,9	18,9	8,7	10,4	3,1
Gros travaux ménagers ¹	100,0	12,0	11,0	47,5	18,7	10,8
Finances	100,0	60,6	4,2	6,8	24,9	3,5
65 ans et plus						
Préparation des repas	100,0	68,1	6,8	11,7	10,2	3,2
Magasinage	100,0	37,6	16,1	25,1	18,0	3,2
Entretien ménager	100,0	49,6	16,3	20,0	10,7	3,4
Gros travaux ménagers ¹	100,0	8,0	6,8	53,5	14,8	17,0
Finances	100,0	55,2	7,0	16,9	16,8	4,1

¹ La catégorie «non déclaré» de cette tâche comprend les personnes qui ont répondu que personne n'accomplissait cette tâche et celles pour qui cette question était sans objet.

C'est pour s'occuper de ses soins personnels (tableau 28) que l'on a le moins souvent besoin de l'aide d'autrui (7 %). Ce besoin a tendance à s'intensifier chez les personnes âgées de 65 ans et plus (10 %) et peut varier sensiblement selon le sexe.

Tableau 28. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon l'aide requise pour s'occuper de ses soins personnels, le sexe et l'âge, Canada

Sexe/ âge	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Aide requise		
		Pas besoin d'aide	Besoin d'aide %	Non déclaré
Les deux sexes				
Tous les âges	2 794 550	90,3	6,6	3,1
15 à 24 ans	181 325	91,1	6,0	2,9
25 à 44 ans	623 790	93,2	3,7	3,1
45 à 64 ans	962 525	92,3	4,9	2,8
65 ans et plus	1 026 915	86,6	10,1	3,3
Hommes				
Total, tous les âges	1 326 305	90,4	6,3	3,3
15 à 24 ans	93 685	88,9	6,1	5,0
25 à 44 ans	314 495	92,2	3,7	4,2
45 à 64 ans	480 510	92,1	5,1	2,8
65 ans et plus	437 615	87,6	9,4	2,9
Femmes				
Total, tous les âges	1 468 245	90,2	6,9	2,8
15 à 24 ans	87 640	93,5	5,8	--
25 à 44 ans	309 295	94,3	3,8	1,9
45 à 64 ans	482 015	92,4	4,7	2,9
65 ans et plus	589 295	85,9	10,5	3,6

Bien que les tableaux de données n'aient pas été inclus dans le présent rapport, l'analyse révèle que le pourcentage des personnes qui reçoivent de l'aide partielle monte en flèche avec la gravité de l'incapacité et s'accroît encore plus lorsqu'il s'agit d'aide totale. Le pourcentage de ceux et celles qui n'accomplissent pas ces activités pour d'autres raisons que leur incapacité diminue au fur et à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité. Cette tendance vaut pour toutes les activités. L'aide des parents et amis augmente avec la gravité de l'incapacité pour la plupart des activités, alors que l'aide reçue d'autres personnes que les parents ou amis augmente dans le sens contraire, sauf dans le cas des gros travaux ménagers et des soins personnels.

Les tableaux suivants portent sur les personnes qui reçoivent de l'aide pour accomplir leurs activités à cause de leur affection. Le tableau 29 illustre, comme on pouvait s'y attendre, que la plupart d'entre elles reçoivent l'aide de leur conjoint ou d'un parent (près de 80 %) afin d'accomplir toutes leurs activités sauf les gros travaux ménagers. Elles reçoivent surtout l'aide d'autres personnes que leurs parents ou amis, tel un membre d'un service de soins ou d'entretien à domicile, pour effectuer leurs gros travaux ménagers (30 %), faire leurs soins personnels (28 %) et s'occuper de leur entretien ménager (27 %). Cette répartition varie peu selon l'âge, sauf chez les personnes âgées, qui ont nettement plus besoin de l'aide d'«autres» personnes pour accomplir la plupart des activités.

Tableau 29. Personnes de 15 ans et plus recevant l'aide d'autrui pour accomplir leurs activités quotidiennes en raison de problèmes de santé selon la source de l'aide reçue, l'âge et l'activité, Canada

Âge/ activité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Source de l'aide ¹		
		Conjoint ou parent	Ami ou voisin %	Autre aide ou service
Tous les âges				
Préparation des repas	333 520	79,3	9,9	24,3
Magasinage	648 525	84,0	14,0	13,7
Entretien ménager	625 115	75,4	8,5	27,2
Gros travaux ménagers	1 274 925	67,3	12,5	29,8
Finances	384 105	87,5	7,0	10,2
Soins personnels	184 550	78,4	7,0	28,1
15 à 24 ans				
Préparation des repas	17 700	88,2	11,8	17,6
Magasinage	21 555	90,5	14,3	14,3
Entretien ménager	17 985	88,2	6,3*	17,6
Gros travaux ménagers	30 975	83,9	9,7	12,9
Finances	24 130	80,0	--	12,0
Soins personnels	10 840	81,8	--	18,2
25 à 44 ans				
Préparation des repas	58 445	79,7	13,6	18,6
Magasinage	95 855	82,3	17,7	10,4
Entretien ménager	101 315	82,4	11,8	18,6
Gros travaux ménagers	209 580	78,0	14,8	17,7
Finances	55 290	83,6	9,1	12,7
Soins personnels	23 210	75,0	12,5	16,7
45 à 64 ans				
Préparation des repas	91 815	81,5	9,8	18,5
Magasinage	202 985	86,7	12,3	9,8
Entretien ménager	202 845	81,3	10,3	17,7
Gros travaux ménagers	485 875	72,6	11,7	25,1
Finances	93 380	87,1	6,4	11,8
Soins personnels	47 095	89,4	4,2	21,3
65 ans et plus				
Préparation des repas	165 565	77,1	8,4	30,1
Magasinage	328 135	82,3	14,0	17,1
Entretien ménager	302 965	68,3	6,3	37,0
Gros travaux ménagers	548 495	57,5	12,4	39,6
Finances	211 305	89,6	7,1	8,5
Soins personnels	103 410	73,8	7,8	35,0

1 L'addition des pourcentages ne donne pas 100 %, car certaines répondants reçoivent de l'aide de plus d'une source.

En dernier lieu, nous examinerons la taille et la structure des ménages dans lesquels vivent les personnes ayant une incapacité. Le tableau 30 montre que 19 % d'entre elles vivent seules, tandis que 44 % vivent dans un ménage de trois personnes ou plus. On y constate que les personnes ayant une incapacité légère sont plus susceptibles que les autres de vivre dans un ménage plus nombreux. (Une analyse plus détaillée a révélé que la taille du ménage diminue nettement avec l'âge de ses membres.)

Tableau 30. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon le nombre de personnes dans le ménage et la gravité de l'incapacité, Canada

Degré de gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Nombre total de personnes dans le ménage		
		Une personne	Deux personnes %	Trois personnes ou plus
Total	2 794 550	18,7	37,7	43,6
Légère	1 286 160	16,9	35,1	48,0
Moyenne	964 880	20,3	39,7	40,0
Grave	543 510	19,9	40,3	39,8

En général, la majorité des personnes ayant une incapacité (58 %) vivent avec un conjoint et parfois avec d'autres personnes (tableau 31). Mais la structure du ménage varie considérablement selon l'âge, en particulier chez les plus jeunes répondants. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de vivre en couple, notamment chez les personnes âgées. Enfin, plus la gravité de l'incapacité augmente, moins on a tendance à vivre avec un conjoint.

Tableau 31. Personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la structure du ménage et la gravité de l'incapacité, Canada

Degré de gravité	Nombre total d'adultes ayant une incapacité	Structure du ménage		
		Seul	Avec conjoint %	Avec d'autres
Total	2 794 550	18,7	57,5	23,8
Légère	1 286 160	16,9	60,5	22,6
Moyenne	964 880	20,3	56,3	23,4
Grave	543 510	19,9	52,8	27,3

Comparaison et discussion des résultats

Le tableau 32 compare certaines des répartitions précédentes avec les répartitions correspondantes de la population canadienne. Cette comparaison s'appuie sur la taille des ménages de personnes ayant une incapacité et de ceux de tous les répondants de l'ESLA, c'est-à-dire la population totale. On s'aperçoit immédiatement que les personnes ayant une incapacité ont tendance à vivre dans un ménage plus petit que les Canadiens en général, particulièrement chez les 45 à 64 ans. Qui plus est, l'écart est plus prononcé chez les femmes que chez les hommes, sauf dans le cas des personnes âgées. Cet isolement relatif des personnes ayant une incapacité, en particulier de celles qui ont une incapacité grave (tableau 30), surprend quelque peu compte tenu du fait qu'en raison de leur situation, elles ont besoin d'un revenu de soutien.

Tableau 32. Comparaison entre les personnes ayant une incapacité et la population totale selon le nombre de personnes dans le ménage, le sexe et l'âge, Canada

Population/ sexe/âge	Total	Nombre de personnes dans le ménage		
		Une personne	Deux personnes %	Trois personnes ou plus
Population totale¹				
Les deux sexes				
Tous les âges	19 483 865	10,0	26,5	63,5
15 à 24 ans	4 101 550	4,2	16,2	79,7
25 à 44 ans	8 078 590	7,9	19,4	72,7
45 à 64 ans	4 818 950	9,1	34,7	56,1
65 ans et plus	2 484 775	27,8	50,5	21,7
Hommes				
Tous les âges	9 526 525	8,4	26,0	65,6
15 à 24 ans	2 068 985	4,1	13,9	82,0
25 à 44 ans	4 019 715	9,7	18,9	71,4
45 à 64 ans	2 365 810	7,4	32,1	60,4
65 ans et plus	1 072 020	14,4	62,1	23,5
Femmes				
Tous les âges	9 957 335	11,5	27,0	61,6
15 à 24 ans	2 032 565	4,3	18,4	77,3
25 à 44 ans	4 058 875	6,2	19,9	73,9
45 à 64 ans	2 453 140	10,8	37,3	52,0
65 ans et plus	1 412 755	38,0	41,8	20,2
Personnes ayant une incapacité				
Les deux sexes				
Tous les âges	2 794 550	18,7	37,7	43,6
15 à 24 ans	181 325	6,0	15,5	78,6
25 à 44 ans	623 790	11,4	20,7	67,9
45 à 64 ans	962 525	13,7	40,4	45,9
65 ans et plus	1 026 915	30,0	49,4	20,6
Hommes				
Tous les âges	1 326 305	11,7	40,3	47,9
15 à 24 ans	93 685	2,7	14,2	83,1
25 à 44 ans	314 495	13,5	17,1	69,4
45 à 64 ans	480 510	10,0	39,6	50,4
65 ans et plus	437 615	14,3	63,4	22,3
Femmes				
Tous les âges	1 468 245	25,0	35,3	39,7
15 à 24 ans	87 640	9,5	16,8	73,7
25 à 44 ans	309 295	9,3	24,4	66,3
45 à 64 ans	482 015	17,4	41,2	41,4
65 ans et plus	589 295	41,7	38,9	19,4

¹ Personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage.

Tableau 33. Comparaison entre les personnes ayant une incapacité et la population totale selon la structure du ménage, le sexe et l'âge, Canada

Population/ sexe/âge	Structure du ménage			
	Total	Seul	Avec conjoint %	Avec d'autres
Population total¹				
Les deux sexes				
Tous les âges	19 483 865	10,0	60,3	29,7
15 à 24 ans	4 101 550	4,2	15,9	79,9
25 à 44 ans	8 078 590	7,9	73,7	18,4
45 à 64 ans	4 818 950	9,1	77,7	13,2
65 ans et plus	2 484 775	27,8	56,1	16,1
Hommes				
Tous les âges	9 526 525	8,4	61,9	29,6
15 à 24 ans	2 068 985	4,1	10,5	85,4
25 à 44 ans	4 019 715	9,7	72,1	18,2
45 à 64 ans	2 365 810	7,4	82,7	9,9
65 ans et plus	1 072 020	14,4	77,0	8,6
Femmes				
Tous les âges	9 957 335	11,5	58,7	29,8
15 à 24 ans	2 032 565	4,3	21,5	74,2
25 à 44 ans	4 058 875	6,2	75,2	18,6
45 à 64 ans	2 453 140	10,8	72,8	16,4
65 ans et plus	1 412 755	38,0	40,3	21,7
Personnes ayant une incapacité				
Les deux sexes				
Tous les âges	2 794 550	18,7	57,5	23,8
15 à 24 ans	181 325	6,0	17,3	76,8
25 à 44 ans	623 790	11,4	61,6	27,0
45 à 64 ans	962 525	13,7	69,7	16,6
65 ans et plus	1 026 915	30,0	50,7	19,2
Hommes				
Tous les âges	1 326 305	11,7	67,7	20,6
15 à 24 ans	93 685	2,7	12,1	85,3
25 à 44 ans	314 495	13,5	61,6	24,9
45 à 64 ans	480 510	10,0	76,2	13,8
65 ans et plus	437 615	14,3	74,6	11,1
Femmes				
Tous les âges	1 468 245	25,0	48,3	26,7
15 à 24 ans	87 640	9,5	22,8	67,7
25 à 44 ans	309 295	9,3	61,5	29,1
45 à 64 ans	482 015	17,4	63,2	19,3
65 ans et plus	589 295	41,7	33,0	25,3

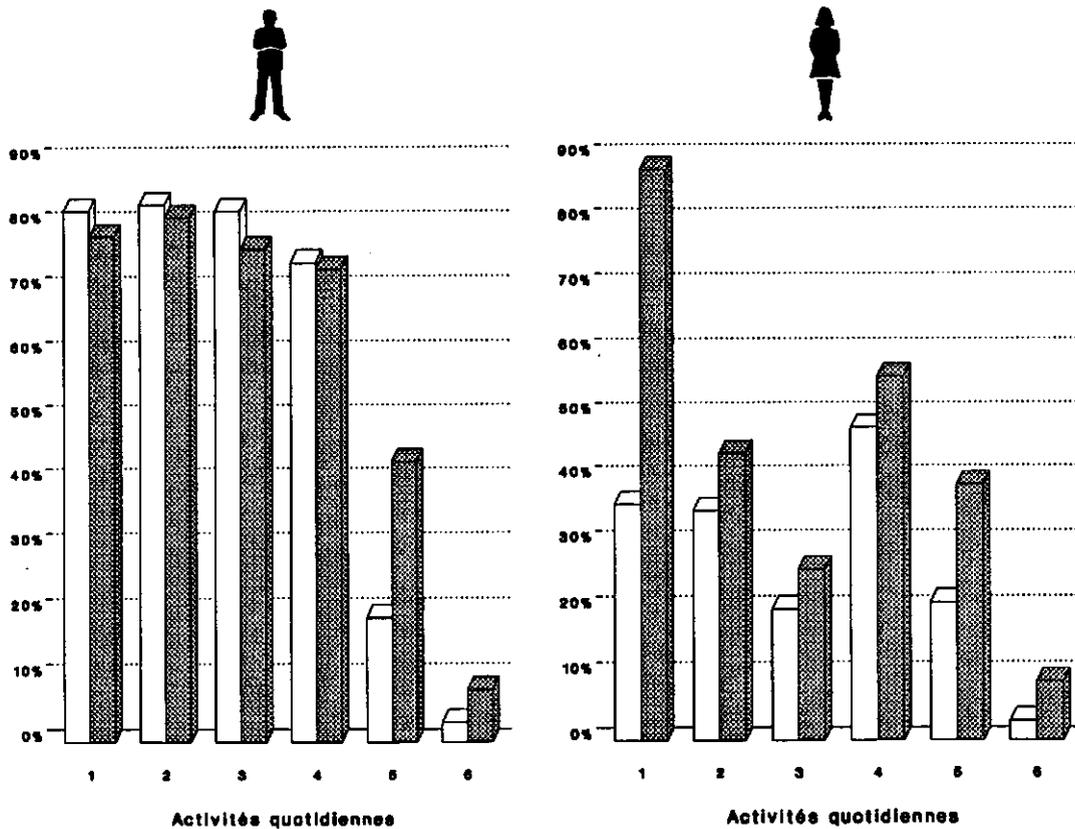
¹ Personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage.

Le tableau 33 montre que les deux populations présentent des pourcentages semblables de personnes vivant avec un conjoint. Ce pourcentage varie peu selon l'âge et le sexe; les hommes sont plus nombreux à vivre en couple dans la population ayant une incapacité que dans la population totale (68 % et 62 % respectivement), bien que cette situation change dans les groupes les plus âgés. Les femmes ayant une incapacité sont moins susceptibles de vivre avec un conjoint, tendance qui persiste indépendamment de l'âge.

L'Enquête sociale générale posait une série de questions semblables à celles de l'ESLA sur l'accomplissement d'un certain nombre d'activités quotidiennes. Elles ne s'adressaient cependant qu'aux répondants âgés de 55 ans et plus. On compare, au graphique 6, les pourcentages de l'ensemble des Canadiens et des personnes ayant une incapacité âgés de 55 ans et plus qui reçoivent de l'aide. En général, les personnes ayant une incapacité ont davantage besoin de soutien que celles n'en ayant pas, bien que l'écart ne soit pas très grand entre elles. Gérer ses finances personnelles, effectuer de gros travaux ménagers et s'occuper de ses soins personnels sont les activités présentant les plus grands écarts. Ces différences varient selon le sexe. Dans le cas de l'entretien ménager quotidien et de la préparation des repas, les femmes qui ont besoin d'aide sont proportionnellement plus nombreuses chez les personnes ayant une incapacité qu'au sein de la population totale. La proportion des hommes qui ont besoin d'aide pour accomplir la plupart de leurs activités est quant à elle plus élevée dans la population totale que chez les hommes ayant une incapacité. D'autre part, le besoin d'aide pour la gestion des finances personnelles et les soins personnels est plus grand chez les personnes ayant une incapacité que chez celles n'en ayant, bien qu'il varie peu selon le sexe; l'écart est beaucoup plus prononcé chez les femmes des deux groupes en ce qui a trait aux gros travaux ménagers.

Graphique 6. Pourcentage de personnes ayant une incapacité (ESLA) et de l'ensemble des Canadiens (ESG) de 55 ans et plus recevant de l'aide pour accomplir leurs activités quotidiennes selon le sexe, Canada

ESG - Enquête sociale générale, 1985 (population générale)
 ESLA - Enquête sur la santé et les limitations d'activités (personnes ayant une incapacité)



Activité 1: Gros travaux ménagers	Activité 4: Magasinage
Activité 2: Entretien ménager	Activité 5: Finances personnelles
Activité 3: Préparation des repas	Activité 6: Soins personnels

Annexe A

Questionnaire de l'ESLA

Sections C et H

SECTION C - SERVICES SOCIAUX

Le prochain groupe de questions concerne la façon dont vous affectuez vos activités quotidiennes.

C1 Qui prépare habituellement vos repas?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul 1 → Passez à C9

Vous-même et quelqu'un d'autre 2

Quelqu'un d'autre 3

C2 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 Non 5 → Passez à C10

C3 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6 → **C4** Combien de fois vous aide-t-elle?

Non 7

chaque jour 1

une fois par semaine ou plus 2

moins d'une fois par semaine 3

C5 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4 → **C6** Combien de fois vous aide-t-elle?

Non 5

chaque jour 6

une fois par semaine ou plus 7

moins d'une fois par semaine 8

C7 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou de repas à domicile ou un aide embauché à titre privé?

Oui 1 → **C8** Combien de fois recevez-vous ce service?

Non 2

chaque jour 3

une fois par semaine ou plus 4

moins d'une fois par semaine 5

C9 En raison de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour préparer vos repas?

Oui 6 Non 7

C10 Qui fait habituellement vos achats d'épicerie ou d'autres produits de première nécessité?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul 1 → Passez à C18

Vous-même et quelqu'un d'autre 2

Quelqu'un d'autre 3

C11 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 Non 5 → Passez à C19

C12 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6 → **C13** Combien de fois vous aide-t-elle?

Non 7

chaque jour 1

une fois par semaine ou plus 2

moins d'une fois par semaine 3

C14 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4 → **C15** Combien de fois vous aide-t-elle?

Non 5

chaque jour 6

une fois par semaine ou plus 7

moins d'une fois par semaine 8

C16 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou d'entretien à domicile ou un aide embauché à titre privé?

Oui 1 → **C17** Combien de fois recevez-vous ce service?

Non 2

chaque jour 3

une fois par semaine ou plus 4

moins d'une fois par semaine 5

C18 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vos achats d'épicerie ou d'autres produits de première nécessité?

Oui 6 Non 7

C19 Qui s'occupe habituellement de vos travaux ménagers courants?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul 1 → Passez à C27

Vous-même et quelqu'un d'autre 2

Quelqu'un d'autre 3

C20 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 Non 5 → Passez à C28

C21 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée? .

Oui 6 →

Non 7 ↓

C22 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour 1

une fois par semaine ou plus 2

moins d'une fois par semaine 3

C23 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4 →

Non 5 ↓

C24 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour 6

une fois par semaine ou plus 7

moins d'une fois par semaine 8

C25 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins à domicile ou une aide embauché à titre privé?

Oui 1 →

Non 2 ↓

C26 Combien de fois recevez-vous ce service?

chaque jour 3

une fois par semaine ou plus 4

moins d'une fois par semaine 5

C27 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour faire vos travaux ménagers courants?

Oui 1 Non 2

C28 Qui s'occupe habituellement de vos gros travaux ménagers comme le lavage des murs, l'entretien extérieur ou le déneigement?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Personne 3 <input type="radio"/>	}	Passez à C31
Vous seul 4 <input type="radio"/>		
Vous-même et quelqu'un d'autre 5 <input type="radio"/>	}	Passez à C29
Quelqu'un d'autre 6 <input type="radio"/>		
Sans objet 7 <input type="radio"/>		→ Passez à C32

C29 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 8 Non 9 → Passez à C32

C30 Qui vous aide habituellement?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée 1

Un(e) ami(e) ou un voisin 2

Quelqu'un d'autre, par ex., un aide embauché à titre privé ou le propriétaire ou le personnel d'un condominium 3

C31 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour faire vos gros travaux ménagers difficiles?

Oui 4 Non 5

C32 Qui s'occupe habituellement de vos finances personnelles, comme les activités bancaires ou le paiement des factures?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul 1 → Passez à C40

Vous-même et quelqu'un d'autre 2

Quelqu'un d'autre 3

C33 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 Non 5 → Passez à C41

C34 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6 →

Non 7 ↓

C35 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

une fois par semaine ou plus 8

moins d'une fois par semaine 9

C36 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 1 →

Non 2 ↓

C37 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

une fois par semaine ou plus 3

moins d'une fois par semaine 4

C38 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, y compris un service juridique ou comptable?

Oui 5 →

Non 6 ↓

C39 Combien de fois recevez-vous ce service?

une fois par semaine ou plus 7

moins d'une fois par semaine 8

<p>C40 A cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour voir à vos finances personnelles?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> Non 2 <input type="radio"/></p>	<p>C53 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?</p> <p>Oui 5 <input type="radio"/> → C54 Combien de fois vous aide-t-elle?</p> <p>Non 6 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p>chaque jour <input type="radio"/></p> <p>une fois par semaine ou plus <input type="radio"/></p> <p>moins d'une fois par semaine <input type="radio"/></p> </div>												
<p>C41 À cause de votre affection, recevez-vous de l'aide pour vos soins personnels, par exemple pour vous laver, faire votre toilette, vous habiller et manger?</p> <p>Oui 3 <input type="radio"/> Non 4 <input type="radio"/> → Passez à C51</p>	<p>C55 Êtes-vous aidé(e) par une(a) amie(e) ou un voisin?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> → C56 Combien de fois vous aide-t-elle?</p> <p>Non 2 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p>chaque jour <input type="radio"/></p> <p>une fois par semaine ou plus <input type="radio"/></p> <p>moins d'une fois par semaine <input type="radio"/></p> </div>												
<p>C42 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?</p> <p>Oui 5 <input type="radio"/> → C43 En moyenne, combien de jours par semaine vous aide-t-elle?</p> <p>Non 6 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p><input type="text"/> <input type="text"/> jours</p> <p>C44 En moyenne, combien d'heures par jour vous aide-t-elle?</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> heures</p> </div>	<p>C57 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soin ou d'entretien à domicile ou une aide embauché à titre privé?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> → C58 Combien de fois recevez-vous ce service?</p> <p>Non 2 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p>chaque jour <input type="radio"/></p> <p>une fois par semaine ou plus <input type="radio"/></p> <p>moins d'une fois par semaine <input type="radio"/></p> </div>												
<p>C45 Êtes-vous aidé(e) par une(a) amie(e) ou un voisin?</p> <p>Oui 7 <input type="radio"/> → C46 En moyenne, combien de jours par semaine vous aide-t-elle?</p> <p>Non 8 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p><input type="text"/> <input type="text"/> jours</p> <p>C47 En moyenne, combien d'heures par jour vous aide-t-elle?</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> heures</p> </div>	<p>C59 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vous déplacer dans votre résidence?</p> <p>Oui 6 <input type="radio"/> Non 7 <input type="radio"/></p>												
<p>C48 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou d'entretien à domicile ou un aide embauché à titre privé?</p> <p>Oui 1 <input type="radio"/> → C49 En moyenne, combien de jours par semaine recevez-vous ce service?</p> <p>Non 2 <input type="radio"/> ↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p><input type="text"/> <input type="text"/> jours</p> <p>C50 En moyenne, combien d'heures par jour recevez-vous ce service?</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> heures</p> </div>	<p>C60 Combien de fois avez-vous été hospitalisé(e) au cours des 12 derniers mois?</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/> (si aucune, inscrivez 00)</p>												
<p>C51 En raison de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vos soins personnels?</p> <p>Oui 3 <input type="radio"/> Non 4 <input type="radio"/></p>	<p>C61 En raison de votre affection ou de votre problème de santé, combien de fois au cours des trois derniers mois avez-vous consulté un:</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.</p> </div> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: right;">Nombre de fois (si aucune, inscrivez 00)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>médecin?</td> <td style="text-align: right;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>chiropraticien?</td> <td style="text-align: right;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>infirmier/infirmière?</td> <td style="text-align: right;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>physiothérapeute/ergothérapeute/ thérapeute des troubles de la parole?</td> <td style="text-align: right;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>autre professionnel ou technicien de la santé, par exemple diététicien, psychologue, technicien en radiographie ou en laboratoire, opticien, dentiste?</td> <td style="text-align: right;"><input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de fois (si aucune, inscrivez 00)	médecin?	<input type="text"/> <input type="text"/>	chiropraticien?	<input type="text"/> <input type="text"/>	infirmier/infirmière?	<input type="text"/> <input type="text"/>	physiothérapeute/ergothérapeute/ thérapeute des troubles de la parole?	<input type="text"/> <input type="text"/>	autre professionnel ou technicien de la santé, par exemple diététicien, psychologue, technicien en radiographie ou en laboratoire, opticien, dentiste?	<input type="text"/> <input type="text"/>
	Nombre de fois (si aucune, inscrivez 00)												
médecin?	<input type="text"/> <input type="text"/>												
chiropraticien?	<input type="text"/> <input type="text"/>												
infirmier/infirmière?	<input type="text"/> <input type="text"/>												
physiothérapeute/ergothérapeute/ thérapeute des troubles de la parole?	<input type="text"/> <input type="text"/>												
autre professionnel ou technicien de la santé, par exemple diététicien, psychologue, technicien en radiographie ou en laboratoire, opticien, dentiste?	<input type="text"/> <input type="text"/>												
<p>C52 Comment vous déplacez-vous dans votre résidence?</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.</p> </div> <p>Par vous-même 1 <input type="radio"/> → Passez à C59</p> <p>Parfois par vous-même et parfois avec l'aide d'une autre personne 2 <input type="radio"/> } Passez à C53</p> <p>Uniquement avec l'aide d'une autre personne 3 <input type="radio"/> }</p> <p>Pas du tout à cause de votre affection ou votre problème de santé 4 <input type="radio"/> → Passez à C59</p>	<p style="text-align: center;">PASSEZ À LA SECTION D</p>												

SECTION H - LOISIRS ET HABITUDES DE VIE

H1 J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur vos autres activités pendant vos loisirs. Combien d'heures par semaine consacrez-vous habituellement aux activités suivantes chez-vous?

	0 heure	1 à 7 heures par semaine	Plus de 7 heures
Regarder la télévision, écouter la radio, des disques ou des rubans, ou lire	01 <input type="radio"/>	02 <input type="radio"/>	03 <input type="radio"/>
Parler au téléphone...	04 <input type="radio"/>	05 <input type="radio"/>	06 <input type="radio"/>
Activités artistiques ou artisanales, jardinage ou autre passe temps	07 <input type="radio"/>	08 <input type="radio"/>	09 <input type="radio"/>
Activités sociales avec la famille ou des amis	10 <input type="radio"/>	11 <input type="radio"/>	12 <input type="radio"/>

H2 Combien de fois par mois participez-vous habituellement aux activités suivantes à l'extérieur de votre logement?

	Jamais	1 à 4 fois par mois	Plus de 5 fois par mois
Rendre visite à des amis ou des parents	01 <input type="radio"/>	02 <input type="radio"/>	03 <input type="radio"/>
Assister à des événements sportifs, des concerts, des pièces de théâtre ou des projections de film	04 <input type="radio"/>	05 <input type="radio"/>	06 <input type="radio"/>
Aller à des musées, des lieux historiques, des bibliothèques ou des galeries d'art	07 <input type="radio"/>	08 <input type="radio"/>	09 <input type="radio"/>
Suivre des cours, participer à des séminaires	10 <input type="radio"/>	11 <input type="radio"/>	12 <input type="radio"/>
Magasiner	13 <input type="radio"/>	14 <input type="radio"/>	15 <input type="radio"/>
Assister à des manifestations religieuses ou faire du bénévolat	16 <input type="radio"/>	17 <input type="radio"/>	18 <input type="radio"/>
Visiter des parcs nationaux ou provinciaux	19 <input type="radio"/>	20 <input type="radio"/>	21 <input type="radio"/>
Autres activités, par exemple aller à un bingo ou à un club, jouer aux cartes	22 <input type="radio"/>	23 <input type="radio"/>	24 <input type="radio"/>

H3 Êtes-vous satisfait(e) de vos activités de loisirs à l'extérieur de votre logement ou aimeriez-vous en faire plus?

Satisfait(e) 1 → Passez à H5

Aimerais en faire plus 2

H4 Qu'est-ce qui vous empêche d'avoir davantage d'activités de loisirs?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- A besoin d'être aidé(e) par quelqu'un ... 1
- A besoin d'appareils spéciaux, comme des supports ou un fauteuil roulant ... 2
- Moyens de transport inadéquats ... 3
- Lieu des activités trop éloigné ... 4
- Installations non adaptées à l'affection ou au problème de santé ... 5
- Incapable physiquement d'en faire plus ... 6
- Coût trop élevé ... 7
- Autre ... 8

H5 J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les activités physiques, les sports ou les exercices auxquels vous vous livrez pendant vos loisirs, par exemple la marche, le jogging, la natation ou la bicyclette.

Participez-vous à des activités physiques durant vos loisirs?

Oui 3 Non 4 → Passez à H7

H6 À quelle fréquence participez-vous habituellement à des activités physiques pendant vos loisirs?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Moins qu'une fois par mois ... 5
- De 1 à 3 fois par mois ... 6
- 1 ou 2 fois par semaine ... 7
- 3 fois par semaine ou plus ... 8

H7 Désirez-vous participer à plus d'activités physiques?

Oui 1 Non 2 → Passez à H9

H8 Qu'est-ce qui vous empêche d'avoir davantage d'activités physiques? Nommez au plus 3 raisons.

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q"

- Timide/mal à l'aise ... 1
- Manque d'encouragement de la famille ou des amis ... 2
- Absence d'installations ou de programmes à distance accessible ... 3
- Installations, équipement ou programmes non adaptés à ses besoins ... 4
- Moyens de transport inadéquats ... 5
- Incapable physiquement d'en faire plus ... 6
- Coût trop élevé ... 7
- Autre ... 8

H9 Fumez-vous la cigarette?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Pas du tout ... 3
- Régulièrement, c.-à-d. habituellement à chaque jour ... 4
- À l'occasion ... 5

H10 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé de la bière, du vin, des liqueurs ou d'autres boissons alcoolisées?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Non, jamais ... 1
- Oui: À chaque jour ... 2
- De 4 à 6 fois par semaine ... 3
- 2 ou 3 fois par semaine ... 4
- Une fois par semaine ... 5
- Un ou deux fois par mois ... 6
- Moins qu'une fois par mois ... 7

H11 En général, diriez-vous que vos habitudes alimentaires sont...

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- excellentes? 1
- très bonnes? 2
- bonnes? 3
- passables? 4
- mauvaises? 5
- ne sait pas 6

H12 Que pourriez-vous faire, s'il y a lieu, pour améliorer vos habitudes alimentaires?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case

- Manger plus d'aliments 1
- Manger moins d'aliments 2
- Manger une plus grande variété d'aliments 3
- Manger à des intervalles plus réguliers. 4
- Rien 5
- Ne sait pas 6

Annexe B

Plan d'échantillonnage

Plan d'échantillonnage

Facteurs du plan d'échantillonnage

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités comprend deux échantillons distincts: les **ménages** et les **établissements**. Un **ménage** se définit comme une personne ou un groupe de personnes (autre que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose habituellement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. L'échantillon des ménages comprenait également certains types de logements collectifs, comme les hôtels, les motels, les YMCA/YWCA et les résidences d'étudiants, dans les cas où les occupants n'avaient pas un autre lieu habituel de résidence. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Comme dans le cas du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Les personnes vivant dans un ménage qui ont participé à l'ESLA ont été identifiées à partir des réponses à la question sur l'incapacité fournie dans le questionnaire complet du recensement de 1986, rempli par 20 % des ménages canadiens. Cette question était plutôt générale, et les recensés devaient indiquer s'ils étaient limités dans la nature ou l'importance de leurs activités par suite d'un problème de santé ou de leur état de santé. Cette question avait déjà été utilisée lors d'une enquête antérieure sur l'incapacité, et les résultats obtenus alors avaient révélé que la question permettait d'identifier la population ayant une incapacité grave et une partie de la population ayant une incapacité moins grave. Un certain nombre de personnes correspondant à cette dernière catégorie peuvent avoir répondu «Non» à la question posée lors du recensement.

On a alors sélectionné quelque 112 000 personnes qui ont répondu «Oui» à la question sur l'incapacité de façon à représenter les personnes de divers âges ayant une incapacité. Les questions posées portaient notamment sur le fait d'avoir de la difficulté à accomplir les activités quotidiennes ou d'être incapable de les accomplir et visaient à déterminer plus précisément si les personnes avaient des limitations chroniques dues à un problème de santé ou à leur état de santé. Ces questions relatives aux activités quotidiennes (désignées dans le reste du texte par l'expression «questions de sélection») permettaient également d'identifier la nature et la gravité de l'incapacité de la personne. Environ 22 040 personnes sur les 112 000 ayant déclaré, dans le questionnaire du recensement, être limitées dans leurs activités quotidiennes ont, à l'occasion du suivi subséquent, dit n'avoir aucune difficulté à accomplir aucune de leurs activités quotidiennes. Comme une telle

réponse indiquait que la personne ne souffrait pas d'une limitation (ou d'une incapacité) chronique, ces répondants ont été exclus des estimations relatives à la population ayant une incapacité. Sur les 112 000 personnes, il y avait à peu près 11 735 non-répondants.

Étant donné le risque que, parmi les personnes ayant une incapacité moins grave, certaines aient pu répondre «Non» à la question sur l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement, on a sélectionné 72 500 de ces répondants pour les interviewer par téléphone et leur poser les mêmes questions de sélection. Environ 3 910 personnes ont répondu «Oui» à ces questions et elles ont donc été incluses dans l'enquête à titre de personnes ayant une incapacité. Il convient de souligner que, comme on pouvait s'y attendre, une analyse subséquente des données a révélé que ces 3 910 personnes étaient plus jeunes et avaient une incapacité moins grave, de sorte qu'elles étaient moins limitées dans leurs activités en raison de leur incapacité que les personnes qui ont répondu «Oui» à la question relative à l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement. Sur les 72 500 personnes, il y avait à peu près 5 270 non-répondants.

On peut obtenir une description plus détaillée du plan d'échantillonnage et des différences entre les deux échantillons de ménages en communiquant avec l'équipe du programme des enquêtes postcensitaires ou en s'adressant au personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada.

Un échantillon d'environ 20 000 personnes résidant dans des établissements offrant des soins médicaux a également été sélectionné afin d'assurer que toutes les personnes ayant une incapacité sont bien représentées dans l'échantillon final.

Les cinq genres d'établissements compris dans l'ESLA sont :

- les orphelinats et les foyers pour enfants;
- les centres de soins spéciaux et les établissements pour personnes âgées et malades chroniques;
- les hôpitaux généraux;
- les hôpitaux psychiatriques; et
- les centres de traitement et les établissements pour handicapés physiques.

Le recensement de la population de 1986 a permis de dresser une liste d'établissements, à partir de laquelle on a choisi un échantillon dans chaque province, selon le genre et la taille des établissements.

Pour chacun des établissements choisis, on a établi un échantillon de résidents selon la liste fournie par l'établissement. Cette liste comprenait les résidents qui vivaient, au 1er mars 1987, dans l'établissement et qui avaient demeuré dans un établissement pendant une période continue de six mois ou plus.

Les données que contient la présente publication ont été pondérées de façon à avoir une estimation de l'ensemble de la population ayant une incapacité. Le tableau ci-après donne à l'utilisateur une idée générale de la répartition de cette population selon le type d'échantillon.

Nombre de personnes ayant une incapacité selon le type d'échantillon		
	Nombre	%
1. Échantillon des ménages		
• «Oui» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 835 980	55,3
• «Non» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 233 620	37,2
2. Échantillon des établissements	247 275	7,5
3. TOTAL	3 316 875	100,0

Qualité des données

Toutes les statistiques obtenues à partir de la base de données de l'ESLA sont des estimations fondées sur une enquête probabiliste menée auprès d'une fraction seulement de la population canadienne (environ 1 personne sur 25 dans la strate des personnes ayant répondu «Oui» et 1 personne sur 300 dans la strate des personnes ayant répondu «Non»). Par conséquent, ces statistiques sont susceptibles d'erreurs qu'on peut regrouper en deux catégories: les erreurs qui sont dues à l'échantillonnage et celles qui ne le sont pas.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre une estimation dérivée de l'échantillon et celle qui aurait été obtenue par un recensement de la population utilisant les mêmes procédures de collecte de données. Dans le cadre d'un sondage probabiliste tel que l'ESLA, on peut estimer cette erreur à partir des données de l'enquête. La mesure de l'erreur utilisée est l'écart-type de l'estimation. Des données ont été supprimées dans les tableaux lorsque l'erreur d'échantillonnage d'une estimation est supérieure à 25 % de l'estimation elle-même. Dans de tels cas, le symbole «--» est imprimé dans la case correspondante du tableau. Lorsque l'erreur estimée se situe entre 16,5 % et 25 %, l'estimation correspondante est accompagnée du symbole «*» dans le tableau. Il convient d'utiliser ces estimations avec prudence.

Toutes les autres formes d'erreurs (erreurs d'observation, de réponse, de traitement et de non-réponse) sont des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. En général, il est difficile d'identifier et d'évaluer l'importance de plusieurs de ces erreurs.

Les erreurs d'observation se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Dans le cas de l'ESLA, l'intégration de l'enquête à la structure du recensement de la population a permis de réduire grandement ce type d'erreur. Seuls un certain nombre de réserves indiennes et de logements collectifs n'ont pas été considérés dans le processus d'échantillonnage, mais leur importance est négligeable au niveau de la population totale. Par conséquent, les erreurs d'observation ne devraient pas avoir d'influence significative sur les données de l'ESLA.

Toute enquête statistique souffre d'un certain pourcentage de non-réponse parmi l'échantillon sélectionné. La non-réponse est totale lorsque, pour une raison ou une autre, une personne choisie n'a pu être interviewée pour les fins de l'enquête. La non-réponse est partielle lorsque seulement une partie du questionnaire a été remplie. L'erreur due à la non-réponse dépend du niveau et, surtout, des différences qui peuvent exister entre les caractéristiques de l'échantillon des répondants et celles de l'échantillon des non-répondants. En principe, plus ces différences sont marquées, plus l'impact sur l'exactitude des estimations sera grand.

En ce qui concerne l'ESLA, le taux de réponse obtenu (90%) se compare favorablement au taux habituellement observé dans ce type d'enquête. De plus, diverses mesures ont été mises en oeuvre pour diminuer le biais causé par le nombre de non-réponses, notamment en ajustant les données à la répartition de certaines caractéristiques démographiques obtenues par le recensement. Le taux de réponse était également élevé pour la plupart des questions particulières. Dans les tableaux, les non-réponses apparaissent comme «Inconnu» ou «Non déclaré».

Annexe C

Définitions

Définitions

Incapacité

«Dans le contexte de l'expérience de la santé, l'incapacité est toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale par un être humain»¹

Avec le développement de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, l'Organisation mondiale de la santé a établi un cadre à l'intérieur duquel on peut mesurer la conséquence d'une maladie. Le concept d'«incapacité» a été mis en application par le biais d'une série de questions connues comme les «activités quotidiennes».²

Dans le cadre de la base de données nationale sur l'incapacité, l'approche des limitations fonctionnelles a été utilisée pour la population adulte (âgée de 15 ans et plus) à l'aide d'une version modifiée des questions portant sur les «activités quotidiennes». Les personnes ne sont pas considérées comme ayant une incapacité si elles utilisent un appareil spécial qui élimine complètement la limitation : par exemple, une personne utilisant une prothèse auditive et déclarant qu'il n'y a aucune limitation lorsqu'elle l'utilise ne serait pas incluse dans la base de données. La notion de durée a également été considérée comme paramètre additionnel : la limitation devait être présente pour au moins six mois, c'est-à-dire qu'elle avait duré ou devait durer au moins six mois.

Pour les enfants âgés de moins de 15 ans, l'ESLA a fait appel à une approche générale des limitations ainsi qu'à une liste d'affections chroniques et à une autre concernant les appareils spéciaux. Une réponse positive à l'une ou l'autre de ces trois catégories indiquait une incapacité.

¹ *Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, Organisation mondiale de la santé, 1980, p. 143.*

² *Mesurer l'incapacité, Organisation de coopération et de développement économiques, étude spéciale n°5, 1982.*

Nature de l'incapacité

- Mobilité :** limitation dans la capacité de marcher, de se déplacer d'une pièce à l'autre, de transporter un objet sur dix mètres ou de se tenir debout pendant de longues périodes.
- Agilité :** limitation dans la capacité de se pencher, de s'habiller ou de se déshabiller, de se mettre au lit et de sortir du lit, de se couper les ongles d'orteils, de se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet, d'atteindre quelque chose ou de couper ses aliments.
- Vision :** limitation dans la capacité de lire les caractères ordinaires d'un journal ou de voir quelqu'un à quatre mètres, même avec des verres.
- Audition :** limitation dans la capacité d'entendre ce qui se dit lors d'une conversation avec une personne, ou au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes ou plus, même en portant une prothèse auditive.
- Parole :** limitation dans la capacité de parler et d'être compris.
- Autre :** limitation à cause de difficultés d'apprentissage ou à cause d'un désordre émotif ou psychiatrique, ou à cause d'un retard de développement.
- Inconnue :** limitation dont la nature n'est pas spécifiée.

Gravité de l'incapacité

Une échelle visant à mesurer la gravité de l'incapacité a été mise au point à partir des réponses obtenues aux questions de sélection ainsi qu'à deux questions supplémentaires sur l'utilisation d'appareils servant aux incapacités visuelles et auditives. (Afin d'obtenir une description plus détaillée, il suffit de communiquer avec les responsables du programme des enquêtes postcensitaires.) Les résultats provenaient tout d'abord de l'addition des résultats individuels relatifs à la gravité de l'incapacité pour toutes les questions de sélection, calculant un point pour chaque perte partielle d'une fonction et deux points pour chaque perte totale d'une fonction (c'est-à-dire complètement incapable d'exécuter une fonction). Le résultat est classé par catégorie de la façon suivante:

léger	-	moins de 5 points
moyen	-	de 5 à 10 points
grave	-	11 points et plus

Annexe D

Produits et publications de l'ESLA

Produits et publications de l'ESLA

Maintenant disponible...

Service de données personnalisées de l'ESLA

Le Service de données personnalisées de l'ESLA permet aux utilisateurs de bien cerner leurs besoins en matière de données sur les personnes ayant une incapacité. Moyennant l'aide d'un conseiller technique de l'ESLA, ces besoins se transforment en tableaux ou en rapports analytiques (prix négociables).

L'ESLA peut vous renseigner sur des villes, de grandes municipalités ou des groupements de municipalités de moindre envergure. Au besoin, le Service des données personnalisées de l'ESLA regroupera des régions géographiques de façon à combler vos exigences particulières.

Publications

Les **bulletins éclair** sont une série de comptes rendus d'une page portant sur des données pertinentes tirées de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Jusqu'à maintenant, on s'y est penché sur le transport, le logement, les loisirs, l'emploi et l'éducation, et ce tant à l'échelle nationale que provinciale. On peut également se procurer des bulletins renfermant de l'information d'ordre national sur les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité vivant dans les établissements. Les bulletins sont gratuits.

*

Le **Guide de l'utilisateur** de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités explique le contexte de l'ESLA, résume la méthodologie employée, reproduit les questionnaires de l'Enquête et présente une liste de certaines variables du recensement ainsi que les modalités de commande pour des totalisations par le biais du Service de données personnalisées de l'ESLA. Cette publication est gratuite.

*

L'incapacité et le marché du travail - Une analyse des personnes inactives ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), fait ressortir les principaux facteurs associés à l'inactivité élevée des personnes ayant une incapacité et faisant face à des limitations. Ce rapport fait surtout des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité qui étaient actives et celles qui étaient inactives.

*

Profil de trois catégories de personnes ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), examine la population ayant une incapacité sous trois angles : les personnes qui ne sont pas limitées au travail par leur affection ou leur problème de santé, celles qui le sont mais qui peuvent travailler et celles qui sont totalement incapables de travailler. L'auteur y fait ressortir les différences et les ressemblances qui existent entre les trois catégories.

*

Faits saillants : Personnes ayant une incapacité au Canada (numéro 82-602 au catalogue, 25 \$, 30 \$ à l'extérieur du Canada) renferme les données relatives à certains groupes d'âge pour le Canada, les provinces et les territoires. On y trouve des données sur les personnes vivant dans un ménage ainsi que de l'information sur la nature et la gravité de l'incapacité, les habitudes de vie, les frais supplémentaires, le revenu et les obstacles auxquels font face les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

*

Les profils infraprovinciaux et infraterritoriaux renferment des données de l'ESLA semblables à celles présentées dans la publication 82-602 mentionnée ci-dessus, mais à un niveau géographique plus détaillé.

Chaque profil renferme des données se rapportant à certaines régions métropolitaines de recensement (s'il y a lieu) ainsi que des données pour certaines municipalités ou certains groupements de municipalités. Cette série comprend des :

Données infraprovinciales pour...

	N ^o au cat.
Terre-Neuve	82-603
l'Île-du-Prince-Édouard	82-604
la Nouvelle-Écosse	82-605
le Nouveau-Brunswick	82-606
le Québec	82-607
l'Ontario	82-608
le Manitoba	82-609
la Saskatchewan	82-610
l'Alberta	82-611
la Colombie-Britannique	82-612

Données infraterritoriales pour...

le Yukon	82-613
les Territoires du Nord-Ouest	82-614

Les publications se vendent 26 \$ l'exemplaire (31 \$ à l'extérieur du Canada) sauf celles de l'Ontario et du Québec, qui coûtent 30 \$ chacune (36 \$ à l'extérieur du Canada). La série complète vous est offerte à prix réduit, soit 256 \$.

Fichiers de microdonnées

Le premier fichier de microdonnées renferme environ 132 000 enregistrements non identifiables de répondants **adultes âgés de 15 ans et plus** (71 900 adultes ayant une incapacité et 60 000 adultes n'ayant pas d'incapacité) **vivant dans les ménages**. Les totalisations sont disponibles à l'échelle canadienne, provinciale et territoriale et pour huit régions métropolitaines de recensement (RMR) : St. John's, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver. Tout enregistrement non compris dans l'une de ces RMR sera accompagné d'un code de désignation géographique (urbaine ou rurale).

Le fichier de microdonnées coûte 3 000 \$. Chaque fichier est accompagné d'une documentation intégrale, en l'occurrence un cliché d'articles et une description complète des 553 variables. Il est possible d'utiliser des progiciels statistiques courants tels que SPSS et SAS afin de produire des totalisations à partir de ce fichier.

*

Le deuxième fichier de microdonnées contient environ 17 400 enregistrements non identifiables **d'adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité vivant dans les établissements de santé**. Dans le cas de ce fichier, les totalisations sont disponibles pour le Canada (sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) et les provinces et selon deux types d'établissements : les centres et les établissements de soins spéciaux pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique, et les autres établissements. Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 500 \$.

*

Le troisième fichier de microdonnées comprend environ 35 160 enregistrements non identifiables **d'enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans un ménage et ayant une incapacité/n'ayant pas d'incapacité**. Les totalisations sont disponibles pour le Canada et les régions, soit l'Est, le Québec, l'Ontario et l'Ouest (incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 000 \$.

Paraîtront en 1990...

Publications

Rapports thématiques spéciaux - Il s'agit d'une série de neuf rapports. Chacun se penchera sur un segment particulier de la population ayant une incapacité ou discutera d'une facette clé de la vie de l'ensemble de la population ayant une incapacité. En plus du présent rapport, la série comprendra:

Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analysera les caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité vivant dans les établissements et de celles vivant dans les ménages. Pour la première fois au Canada, un rapport analysera en profondeur l'ampleur des obstacles à l'autonomie et les réalisations en matière de soutien des personnes âgées ayant une incapacité.

On y documentera les défis que doivent relever les personnes âgées ayant une incapacité aux chapitres du revenu, de l'éducation, du transport, des loisirs et des divertissements, de l'accessibilité au logement ainsi que de la disponibilité d'appareils, de dispositifs, de services et de soutiens spéciaux. Numéro 82-602 volume 1 au catalogue, disponible le 13 août 1990; 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autres pays).

L'utilisation d'appareils spéciaux par les personnes ayant une incapacité

Ce rapport mettra l'accent sur l'usage de dispositifs spéciaux par les adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité et résidant dans les ménages. Il présentera une vaste gamme d'informations, notamment sur les appareils spéciaux selon la nature et la gravité des incapacités. L'information sera disponible pour le Canada, les provinces et les territoires.

Caractéristiques de la situation des personnes ayant une incapacité vis-à-vis de l'emploi et du revenu

Ce rapport présentera de l'information sur le lien entre l'incapacité, l'emploi et le revenu. Données de l'ESLA et du recensement de la population de 1986 à l'appui, on y étudiera les différences qui existent entre les personnes âgées de 15 à 64 ans ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas sous le rapport de l'activité sur le marché du travail.

On y mettra l'accent sur les Canadiens qui ont une incapacité et qui sont capables de travailler et ceux qui en sont incapables. On y présentera aussi les résultats touchant les personnes ayant une incapacité qui sont retournées aux études après avoir été atteintes d'une incapacité et celles qui n'y sont pas retournées.

Enfants ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analysera les caractéristiques des enfants ayant une incapacité selon leur âge, leur sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité. Il y est également question des répercussions de l'incapacité sur différents aspects de la vie tels que la scolarité, les loisirs et la capacité de se déplacer.

La cécité et la déficience visuelle au Canada

Ce rapport analysera les données de l'ESLA se rapportant aux personnes atteintes de déficience visuelle selon la province, l'âge au début de la déficience, le sexe ainsi que la gravité et la cause de l'incapacité. On y comparera les personnes atteintes d'une déficience visuelle avec la population voyante selon des variables telles que l'état matrimonial, la structure de la famille, la scolarité, l'emploi et le revenu, et la participation à des activités de loisir. Numéro 82-602 volume 3 au catalogue, disponible le 13 novembre 1990; 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autres pays).

Certaines conséquences socio-économiques de l'incapacité pour les femmes du Canada

Ce rapport mettra l'accent sur la scolarité, les caractéristiques de leur participation à la population active et le revenu des femmes ayant une incapacité. On y comparera ce segment de la population aux hommes ayant une incapacité et aux hommes et aux femmes n'ayant pas d'incapacité. Numéro 82-602 volume 2 au catalogue, disponible le 12 septembre 1990; 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autres pays).

Profil des personnes ayant une incapacité vivant dans des établissements de santé au Canada

Ce rapport tracera le profil des adultes ayant une incapacité qui vivent dans les établissements de santé. On y examinera et comparera ces personnes avec leurs pairs vivant dans les ménages selon la gravité, la nature et les causes sous-jacentes des incapacités dont elles sont atteintes. L'analyse portera entre autres sur les frais supplémentaires, la mobilité et les sources de l'aide reçue pour certaines activités. De plus, une section portant sur les enfants ayant une incapacité vivant dans les établissements comprendra une analyse selon le sexe, l'âge et la région géographique.

Canadiens déficients auditifs

Ce rapport analysera les données de l'ESLA portant sur les Canadiens déficients auditifs vivant dans un ménage. On y traitera de la gravité et de la cause de la déficience auditive selon les variables de l'âge au début de l'incapacité et du sexe. Y seront également analysés l'utilisation d'appareils spéciaux ainsi que le nombre d'autres incapacités et leur nature. Une comparaison y sera faite entre la population déficiente auditive et la population non déficiente auditive sous l'angle de variables telles que l'état matrimonial, la structure familiale, la scolarité, l'emploi et le revenu.

* * * *

Annexe E

Bibliographie

Bibliographie

Dolson, D., McClean, K., Morin, J.-P. et Théberge, A., Plan d'échantillonnage pour l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, Techniques d'enquête, vol. 13, no 1, p. 101-117, Statistique Canada, Ottawa, juin 1987

Enquête Condition Physique Canada, Condition physique et mode de vie au Canada, Enquête Condition Physique Canada et Condition Physique Canada, Ottawa, mai 1983

Vingt-quatre heures dans la vie des canadiens - Enquête pilote sur l'emploi du temps, 1981 : Rapport sur la méthodologie, Recherche sur l'emploi du temps : le temps d'une vie, ministère des Communications (vol. 2, numéro WH-7-272 au catalogue), Ottawa, 1981

Enquête Promotion Santé Canada, Santé et Bien-être Social Canada, Rapport technique : Enquête Promotion Santé Canada, Approvisionnements et Services Canada (numéro H39-119/1988 au catalogue), Ottawa, 1988

Enquête sociale générale (1985), Série analytique, Santé et aide du milieu, Statistique Canada (numéro 11-612, no 1, au catalogue), Ottawa, décembre 1987

Enquête sur l'Exercice Physique et les Activités Récréatives Physiques et Sportives, Statistiques sur la culture : Activités récréatives, Statistique Canada (numéro 87-501 au catalogue), Ottawa, novembre 1978

Enquête sur la Santé et les Limitations d'Activités, Guide de l'utilisateur, Programme de la base de données sur l'incapacité, Statistique Canada, Ottawa, juin 1988

Mcdowell, Ian, A Disability Score for the Health and Activity Limitation Survey, document de travail, Programme de la base de données sur l'incapacité, Statistique Canada, Ottawa, juillet 1988.

